



# **GUIDE DES ÉTUDES 2017-2018**

**DÉPARTEMENT PHOTOGRAPHIE  
UNIVERSITÉ PARIS 8**



# **Guide des études**

## **Département Photographie**

Année 2017-2018

### **UFR 1- Arts, Philosophie et Esthétique**

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
2, rue de la Liberté  
93526 Saint-Denis  
FRANCE



Exposition Des images et des formes, 2017 - Salle de la Légion d'Honneur Saint-Denis - Photographie : Romain Darnaud

LICENCE  
Mention Arts Plastiques  
Parcours Photographie

MASTER  
Mention Arts Plastiques et Art Contemporain  
Parcours Photographie et Art Contemporain

DOCTORAT  
Esthétique, Sciences et Technologies des Arts  
Spécialité Arts Plastiques  
et Photographie



Cours de méthodologie pratique - Département Photographie - Université Paris 8 - Photographie : Gilberto Guiza Rojas

## SOMMAIRE

7	Le département Photographie
10	Responsables pédagogiques et administratives
11	Équipe pédagogique
14	Équipe administrative et technique
14	Contacts / Informations
15	Règles de scolarité
19	Le parcours Photographie de la Licence Mention Arts plastiques
23	Organigramme et descriptifs des cours
29	Mémoire tutoré
30	Emplois du temps L3
33	Le Parcours Photographie et Art contemporain du Master Art Plastiques et Art Contemporain
40	Organigramme des cours M1
42	Organigramme des cours M2
44	Descriptifs des cours M1 et M2
50	Emplois du temps M1
52	Emplois du temps M2
54	Intervenants professionnels et artistes invités
56	Partenariats culturels / International
57	Débouchés de la formation
58	Bibliographie indicative
61	Le Parcours Doctorat Esthétique, Sciences et Technologies des Arts, Spécialité Arts Plastiques et Photographie
	Annexes
64	Calendriers 2017 - 2018
69	Annexe : Modalités des stages pour le Master
72	Annexe : Demande de convention de stage
73	Annexe : Grille d'évaluation du stagiaire par le tuteur entreprise
76	Annexe : Grille d'évaluation de la structure d'accueil par le stagiaire
78	Annexe : Modalités de contrôle des connaissances Licence
80	Annexe : Modalités de contrôle des connaissances Master
83	Annexe : Choix des directeurs / directrices théorie et pratique
84	Annexe : Plagiat



Séance de prises de vues au studio - Département Photographie - Université Paris 8 - Photographie : Gilberto Guiza Rojas

# LE DEPARTEMENT PHOTOGRAPHIE

## Une formation unique en photographie

Si la photographie est aujourd'hui dans l'art contemporain et le monde des images l'élément visuel le plus discuté, théorisé, pratiqué, diffusé, elle est aussi à l'université Paris 8 :

- un des points clés des formations universitaires de l'UFR Arts, Esthétique et Philosophie,
- un des vecteurs de recherche les plus présents et transversaux dans l'Équipe d'Accueil EA 4010 « Arts des Images et Art Contemporain » (EA 4010, AIAC),
- un domaine de recherche de plus en plus sollicité dans L'École Doctorale « Esthétique, Sciences et Technologies des Arts » (EDESTA, ED 159).

Au sein de l'UFR Arts, Esthétique et Philosophie, elle est administrativement représentée par le département Photographie qui propose nombre de cours théoriques mutualisés dès la première année de Licence Arts Plastiques et ce jusqu'au niveau Master, avec le Master Arts mention Arts Plastiques et Art Contemporain, parcours Photographie et Art Contemporain.

Ces mutualisations permettent à des étudiants des autres départements de l'UFR – dont celui d'Arts Plastiques, mais aussi de cinéma, de danse... – d'acquérir, de compléter, de mettre en perspective l'histoire, l'esthétique mais aussi la pratique de la photographie avec les autres modes d'expression qu'ils côtoient auprès de leur enseignement disciplinaire.

Cette ouverture de pensée, de réflexion et d'expérimentation à partir de la photographie comme image acteur et symbole de nos mutations technologiques actuelles répond d'une part à la place de la photographie comme création présente dans le plus grand nombre des productions de l'art contemporain international. Elle manifeste d'autre part l'importance donnée à la photographie comme ligne ou parcours traversant les différents niveaux de formation universitaire en Arts à l'université Paris 8. La photographie est alors une pratique et un vecteur de pensée ouvrant les territoires disciplinaires et les champs intellectuels à partir desquels les enjeux scientifiques et professionnels peuvent trouver leurs véritables objectifs universitaires.

C'est cette dernière dimension qui reste en effet l'un des points fondateurs de la politique de formation à l'enseignement et à la recherche de l'université Paris 8. La photographie manifeste jusqu'à sa présence de plus en plus forte dans les sujets de doctorat Esthétique, Sciences et Technologies des Arts, spécialité Arts Plastiques et Photographie, proposés de manière quasi unique dans les universités françaises, par l'École Doctorale.



Prises de vues à la chambre photographique - Département Photographie - Université Paris 8 - Photographie : Eder Ribeiro

## Un seul département Photographie dans les universités françaises

Le département de Photographie de l'université de Paris 8 a été créé dans les années 1980 sous l'impulsion de la politique universitaire spécifique de l'université qui dès sa création en 1969 a mis les arts au centre de ses objectifs scientifiques et professionnels, d'enseignement et de recherche. Ainsi se sont construits des enseignements pratiques et théoriques où d'une part les différents moyens d'expression artistiques furent représentés (cinéma, théâtre, arts plastiques, musique, danse) mais aussi des disciplines en prise avec les questions esthétiques, philosophiques, politiques, technologiques, historiques.

La photographie, avec, dans et à côté des arts plastiques y a trouvé sa place de manière évidente et essentielle en tant que discipline à part entière. Ceci a conduit à la création du département Photographie dont le premier nom fut département *Image photographique* à l'époque où Deleuze ou Lyotard pensaient l'image dans une avant-garde intellectuelle garante de la place que l'université Paris 8 allait prendre dans le monde universitaire national et international.

En 1997, toujours en écho avec le monde contemporain, ses mutations politiques, socio-économiques, industrielles et l'apparition des nouvelles technologies dans le monde des images, le département Photographie fut rebaptisé département Photographie & Multimédia. Il était alors adossé au diplôme de Maîtrise Sciences et Techniques de Photographie (M.S.T) et dispensait des cours techniques, pratiques et théoriques dans la tradition innovante de l'offre de formation de l'Université de Paris 8.

En 2008, avec la réforme « L.M.D », la M.S.T fut homologuée en Master d'arts plastiques parcours photographique. Celui-ci s'ouvrait de manière claire et constructive à ce dont la photographie n'a jamais été indépendante pratiquement et théoriquement, à savoir les arts plastiques. C'est en effet dans les pratiques artistiques et leur transversalité que la photographie aujourd'hui trouve et puise sa plus grande richesse de création et de questionnements tant historiques, qu'esthétiques mais aussi politiques, technologiques et socio-économiques.

C'est en 2010 enfin, que fut validé le Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art Contemporain à finalité professionnelle et que le département Photographie renforça sa pertinence disciplinaire au sein de l'UFR Arts, Philosophie et Esthétique dans lequel il a toujours eu une place essentielle et unique dans l'université française, en se dénommant dans la maturité et l'évidence d'un département Photographie.

L'évidence de cette dénomination tend en effet à renforcer le rôle pionnier qu'a eu à l'origine l'université Paris 8 dans l'enseignement de disciplines artistiques tout en répondant aux rapprochements pluridisciplinaires que l'enseignement théorique, pratique et technique de la photographie n'a jamais pu ignorer.

Ainsi, le département Photographie prépare au Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art Contemporain et dispense en amont des cours dans la mineure photographie en troisième - mais aussi deuxième année - de Licence mention Arts Plastiques.

C'est un véritable parcours photographique qu'a construit le département à l'intérieur puis en inter-, trans- et pluridisciplinarité avec les Arts Plastiques et le domaine Art. En effet, depuis 2011, le master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art Contemporain permet cette fois-ci en aval, à certains de ces étudiants de poursuivre leur recherche pratique et/ou théorique en photographie dans le cadre du doctorat d'Arts Plastiques option photographie de l'Ecole Doctorale, Esthétique, Sciences et Technologies des Arts (E.D.E.S.T.A).

En 2016, avec la réforme nationale des nomenclatures, le département Photographie continue d'affirmer sa singularité : Photographie et Art Contemporain. Il devient le master mention Arts Plastiques et Art Contemporain, parcours Photographie et Art Contemporain proposant des cours mutualisés avec le département Arts plastiques, tout en préservant la spécificité de sa formation.

## Responsables pédagogiques et administratifs

Responsable du département : Arno Gisinger

Secrétaire du département : Souria Achour-Tani

Directrice de Recherche, Doctorat Arts Plastiques et Photographie : Michelle Debat

Responsable du Master Photographie et Art Contemporain : Michelle Debat

Directeur des études du Master Photographie et Art Contemporain : Paul-Louis Roubert

Responsable L3, Licence Arts Plastiques, parcours photographie : Daphné Le Sergent, Martine Bubb

Responsable des projets tutorés : Aurélie Haberey

Responsable des stages professionnels : Alain Bernardini

Conférences professionnelles : Aurélie Haberey

Commission pédagogique : Arno Gisinger, Daphné Le Sergent,  
Paul-Louis Roubert

Responsable Commission de dérogation : Daphné Le Sergent

Budget et équipement : Romain Darnaud, Arno Gisinger,  
Daphné Le Sergent

Responsable technique, prêt de matériel et studio : Romain Darnaud

Responsable support technique et veille technologique : Philippe Chaudré

Responsable des relations internationales et mobilité des étudiants: Martine Bubb, Arno Gisinger,  
Souria Achour-Tani

Responsable taxe d'apprentissage et des relations avec les entreprises : Philippe Chaudré

## Equipe pédagogique

Alain Bernardini

Professeur Associé sur un Service Temporaire (PAST), directeur de recherche Pratique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain.

Siège au sein de la commission du dispositif de soutien à la photographie documentaire contemporaine, organisée par le CNAP.

Artiste, expose depuis 1992. Il utilise la photographie, la vidéo, le texte, les objets, l'installation. Sa recherche plastique est axé sur une représentation décalée de toutes les formes du monde du travail, des individus aux espaces et paysages. Avec 5 autres artistes (Véronique Boudier, Frédéric Héritier, Véronique Hubert, Valérie Jouve et Roberto Martinez) il fait du collectif Le Noyau.

Il a été commissaire de l'exposition « Pensez la Photographie » avec le groupe Diaph 8 et Pascal Beausse pour le mois de la Photo en avril 2017 à Saint-Denis. Il termine en 2017 la commande publique « la photographie dans l'espace public » initiée par le CNAP et le centre d'art BBB intitulée Recadrée. Porte-Images à Toulouse. Installation en 6 épisodes sur 3 ans. Il participe à l'exposition « Refaire Surface » Centre d'art Le Lait à Albi (du 1er juillet au 22 octobre 2017) et « Coexistences » au Musée national de l'Histoire de l'Immigration à Paris (du 23 octobre 2017 au 21 janvier 2018).

Martine Bubb

Maître de conférences, EA 4010, directrice théorique pour le Master spécialité Photographie et Art C ontemporain.

Titulaire d'un doctorat de philosophie, Martine Bubb se penche sur la question de la technique, des dispositifs et des appareils, en appréhendant plus précisément l'évolution des images à l'ère du numérique, à partir des notions de flux, de spectralité...

Artiste diplômée de l'école des Beaux-Arts de Saint-Etienne, elle développe un travail plastique autour de la chambre noire, qui s'appuie sur sa pratique de la photographie argentique, dans sa relation à l'optique, la perspective, l'espace architecturé. Réalisant dessins, installations, sténopés... qu'elle expose en France et à l'étranger tout en menant un travail universitaire à Paris 8, elle soutient sa thèse intitulée : « La camera obscura. Philosophie d'un appareil », parue chez L'Harmattan en 2010. Chercheuse rattachée à la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, unité mixte CNRS intégrant un thème centré sur le rapport « Philosophie, arts, appareils, diffusion », elle est invitée dès 2010 à l'école des Beaux-Arts de Nantes, au sein de l'équipe *Plugin*, autour d'un projet de recherche portant sur la création contemporaine multi-supports, faisant intervenir numérique, photographie, vidéo, cinéma ou installations sonores. Elle élabore des textes théoriques à partir de ses rencontres avec les artistes et les spécialistes du multimédia et publié en 2014 chez L'Harmattan : « Philosophie et art numérique. Un monde extraterrestre ».

Philippe Chaudré

Professeur Associé sur un Service Temporaire (PAST), responsable support technique et veille technologique, coordinateur des enseignements techniques.

Photographe de formation (Institut St-Luc, Tournai, École Louis Lumière, Paris), Philippe Chaudré a été responsable d'un laboratoire de photographie scientifique (Eff Aquitaine Production), journaliste (Zoom, Photologie, Photo-Reporter, Courrier Professionnel Kodak, Photographie.com), intervenant au CNRS Images/Média.

Il est aujourd'hui Expert en photographie numérique, collabore régulièrement avec Adobe, publie chez Dunod et VTC Éditions, pigiste (web et presse papier), membre du Centre Français de la Couleur, responsable du Club Photoshop de Paris. Il enseigne à l'Université Paris 8 depuis plus de dix-sept ans.

Michelle Debat

Professeur des universités, directeur théorique pour le master arts plastiques parcours photographie et art contemporain et directrice de doctorat esthétique, sciences et technologies des arts, spécialité arts plastiques et photographie.

Co-responsable de l'axe de recherche « Acte » - EA 4010.

Théoricienne de la photographie pensée d'une part comme art non mimétique, et d'autre part comme objet conceptuel traversant les autres champs disciplinaires (arts plastiques, arts scéniques, danse), elle a notamment publié *Quand l'image agit ! À partir de l'action photographique*, (co-dir), éd. Filigranes, 2017, *Photographie en acte(s)* (co-dir), éd. Filigranes, 2014, *Photographie & Danse* (dir), éd. Ligeia, 2012, *L'impossible image. Photographie-danse-chorégraphie*, éd. La lettre volée 2009. *La photographie en vecteur* (dir), éd. Ligeia, 2004, *La photographie et le livre* (dir), éd. Trans photographic press, 2003. Critique d'art membre de l'AICA.

## Enrico Floriddia

Chargé de cours.

Artiste photographe, Enrico Floriddia s'intéresse aux héritages culturels discutés, instables et abusés. Il interroge cette notion en regardant l'architecture, les objets muséaux, les documents, en proposant par la suite des écritures composites qui tentent d'éroder les narrations en place. Etudes en architecture, lettres modernes et histoire de l'art en Italie. Diplômé de l'ENS Louis-Lumière à Paris. En 2014 il participe au tour européen du projet de bibliothèque itinérante « Zines of the zone ». Artiste en résidence : Villa Pérochon (Niort, 2016) ; Wrocław Capitale européenne de la culture 2016 ; Trauma & Revival (Bozar, Bruxelles, kim?, Riga, Bunkier Sztuki, Cracovie, Musée Pouchkine, Moscou, 2017) ; ENGAGE (Viafarini, Milan, 2017). Son travail a été exposé en France et à l'étranger (Paris, Rome, Zagreb, Berlin, Helsinki, Poitiers, Niort, Wrocław, Reggio Emilia, Riga).

## Eric Genevri

Chargé de cours.

Diplômé en 2004 de l'École Nationale supérieure de la Photographie d'Arles, Eric Genevri enseigne aux Ateliers des beaux-arts de la ville de Paris. Il collabore avec différents magazines d'art, de design (Beaux-Arts Magazine, Bijutsu Shuppan-Sha,...) et institutions (Fondation Cartier, Centre Pompidou, Muséum d'histoire naturelle,...). Ses recherches personnelles interrogent la notion de territoire et s'articulent autour de questions sociales et de leur traitement institutionnel. En 2016, Eric Genevri poursuit une résidence au CHRS de la poterne des Peupliers. Les photographies qui en résultent sont présentées sous le titre « à main levée ». En 2017, il travaille avec la Fondation Emmaüs sur le CHU Jean Quarré. Un ensemble de carnets de photographies prises et assemblées par les résidents, est exposé dans différents espaces de la Ville de Paris.

## Arno Gisinger

Maître de conférences, EA 4010, directeur de recherche pratique pour le Master parcours Photographie et Art contemporain.

Arno Gisinger développe depuis quinze ans une pratique artistique pluridisciplinaire liant photographie et historiographie. Après avoir poursuivi des études de philologie allemande et d'histoire contemporaine, il sort diplômé de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1994. Son travail met à l'épreuve la représentation visuelle du passé à travers ses différentes formes et figures de transmission : témoins, objets, lieux. La fonction de l'archive, le statut du document et la parole du témoin sont au cœur de ses préoccupations. Artiste en résidence à Londres en 1995/1996, à Paris en 2004 et au Vietnam en 2007, Arno Gisinger vit et travaille aujourd'hui à Paris. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels *Konstellation Benjamin* (2009), *Imagined Wars* (2010), *Unsichtbare Stadt* (2011) ou *Topoi* (2013). Récentes expositions : *Nouvelles histoires de fantômes* au Palais de Tokyo (avec Georges Didi-Huberman), *Invent arisiert* au Centre Georges Pompidou (2014), *Konstellation Benjamin*, Luxembourg (2015), *Patrimoines revisités*, Reims (2016) et *Farewell Photography*, Mannheim (2017).

## Aurélien Haberey

Professeure Associé sur un Service Temporaire (PAST)

Au travers, essentiellement, de la photographie, de la vidéo et de l'installation, le travail d'Aurélien Haberey s'inscrit dans une recherche autour des possibilités de l'image, de la représentation, de la présentation et de la perception. A exposé, entre autres, au CAC de Brétigny (Brétigny-sur-Orge), à BIP (Liège), à la MAAC (Bruxelles), à la Galerie Metropolis (Paris), au Summer of photography (Bruxelles), aux Brasseurs (Liège), à Jeune création (Paris), au Centre d'art et photographie (Lectoure), au centre d'art contemporain de Basse Normandie (Hérouville-Saint-Clair).

## Samuel Kirszenbaum

Chargé de cours.

Samuel Kirszenbaum est un photographe ayant pour fil rouge le rapport entre la personne, l'objet et son environnement (personnel et professionnel), dans lequel le sujet se révèle. Il a commencé sa carrière de photographe en réalisant les fameux portraits des 4e de couverture de Libération. C'est aussi un homme de presse puisqu'il a été à l'origine de magazines de rock aujourd'hui cultes tels que Newcomer et VoxPop. Autant d'expériences qui lui permettent d'afficher une galerie de portraits exigeante et éclectique : de Pierre Boulez à Larry Clark en passant par The Kills, Cat Power, Adele, Lily Allen, Tom Waits, Pharrell Williams ou encore Thierry Marx et Michel Gondry... Attaché à raconter une histoire à travers ses différentes collaborations, avec un trait élégant et moderne, il collabore régulièrement à diverses publications : AD, Financial Times Weekly, Causette, Le Monde, Libération, L'Express Styles, L'Officiel Hommes, Madame Figaro, So Films, So Foot... Samuel Kirszenbaum est historien de la photographie. Il est titulaire d'un DEA de Civilisation Américaine et ses recherches portent sur l'histoire de la photographie américaine ainsi que sur le marché du médium au XXe et XXIe siècle. Il est professeur d'anglais en lycée et enseigne également la photographie et l'histoire du médium à l'Institut Supérieur des Arts Appliqués à Paris. En tant que photographe, il est représenté par l'agence Modds.

Vincent Lambert

Chargé de cours.

Photographe indépendant depuis 2002, Vincent Lambert mène en parallèle une activité commerciale dans le domaine de la photographie de communication et industrielle, et une démarche personnelle centrée sur la photographie documentaire. Diplômé de l'ENS Louis Lumière en photographie et titulaire d'une Maîtrise de Sciences et Technique en audiovisuel et multimédia à l'Université Paris-II, il est aussi auteur de livres sur la pratique photo aux éditions Pearson et Eyrolles. En tant qu'enseignant, il intervient également depuis 2007 à l'école des Beaux-Arts de Paris (cours de prise de vue et suivi de projets étudiants), et a été pendant 10 ans professeur de prise de vue en BTS photographie.

Julien Lelièvre

Chargé de cours.

Julien Lelièvre est graphiste et photographe. Né à Rouen, en 1979, il est titulaire d'un BTS (Esaa Duperré) et d'un DSAA (Ensaama/Olivier de Serres) en communication visuelle. Il intègre en 2005 l'Atelier de création graphique et travaille sous la direction artistique de Pierre Bernard (Centre Pompidou, CNC, Musée du Louvre, SPF...). En parallèle, il développe une activité indépendante, au sein de collectifs à géométrie variable (Le Club des Chevreuils, le HSH Crew...) ou en solo. En 2009, il obtient une allocation de recherche du Cnap pour « Art d'autoroute » son projet de recherche mêlant graphisme et photographie. Il crée son propre studio en 2010, avant de fonder l'Atelier collectif en 2012.

Daphné Le Sergent

Maître de conférences, EA4010, directrice de recherche pratique pour le Master parcours Photographie et art contemporain.

Daphné Le Sergent mène des recherches artistiques et théoriques autour des notions de schize et de frontières. Ce travail l'invite à réfléchir sur la question de l'agencement et du dispositif dans la création artistique contemporaine et à développer une production artistique qui s'articule sur la dissociation. Fragments de texte et de poésie, dessins partitionnés, diptyques de photographies, séquences vidéo ou champs de bataille interrogent les lignes de subjectivités qui traversent l'image et agrègent les éléments les uns aux autres. Articulés les uns aux autres ces fragments mettent en évidence tout autant un lien que maintiennent une rupture, une disjonction, celle d'un soi clivé par les tensions géopolitiques du monde. Sur cette frontière le « je » semble être une chose qui divise le monde en deux, à la manière d'une cloison aussi mince qu'une ligne de texte ou que le souffle de l'énonciation.

Ouvrage : *L'image-charnière ou le récit d'un regard* (Paris, L'Harmattan). Projet d'ouvrage en préparation : dessin et photographie, dessin et cinéma.

Expositions (sélection) : *Géopolitique de l'oubli* (Satellite, Jeu de Paume/ CAPC Bordeaux, 2018), *Critic'Art fair*, Paris (2017), *Festival Fotolimo* (2017), *Le 6B dessine son salon* (2017), *The 11th Gwangju Biennale Mega-Exhibition*, Gwangju, Korea (2016).

Membre de l'AICA

[www.daphnelesergent.com](http://www.daphnelesergent.com)

Christian Mayaud

Maître de conférence, directeur pratique pour le Master parcours Photographie et Art Contemporain. Mène des recherches artistiques en photographie sur la mise en scène et l'esthétique de la couleur.

Paul-Louis Roubert

Maître de conférences, EA 4010, directeur théorique pour le Master parcours Photographie et Art Contemporain.

Historien de la photographie, titulaire d'un doctorat d'histoire de l'art à l'Université Paris 1, membre du comité de rédaction de la revue *Études Photographiques*, président de la Société française de photographie (Paris), il est l'auteur de nombreux articles sur l'histoire de la photographie, de l'ouvrage *L'image sans qualités. Les beaux-arts et de la critique à l'épreuve de la photographie 1839-1859* (Monum, 2006) et commissaire de l'exposition *Primitifs de la photographie. Le calotype en France 1843-1860*, Bibliothèque nationale de France (octobre 2010).

François Salmeron

Chargé de cours.

François Salmeron est commissaire d'exposition et critique d'art membre de l'AICA. Il contribue à des revues et des magazines tel que Paris-Arts, Art Absolument, Le Journal des Expositions, 02, Fisheye, Unlimited. Il est également consultant et conférencier pour Artstorming. Diplômé d'un Master 2 de philosophie et chargé de cours à Paris 8, ses recherches universitaires se sont notamment développées autour des notions esthétiques (l'oeuvre d'art, représentation et perception, image).

## Equipe administrative et technique

Souria Achour-Tani

Secrétariat du département Photographie

Romain Darnaud

Responsable technique du département Photographie

## Contacts / Informations

### **Département Photographie**

Secrétariat : A065

Souria Achour-Tani

33 (0)1 49 40 66 15

secretariat.photographie@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h30-12h / 14h-17h

Mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30 –12h

Jeudi : 9h30-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h30-12h

Bureau technique : A063

Romain Darnaud

33 (0)1 49 40 66 14

technicien.photo@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h-13h

Mardi : 10h-13h / 14h-17h

Mercredi : 10h-13h

Jeudi : 10h-13h / 14h-17h

Vendredi : 10h-13h

*Emprunts de matériels et réservations  
de salles uniquement sur rendez-vous.*

### **Association des étudiants**

www.diaph8.org

contact@diaph8.org



### **UFR Arts, Philosophie et Esthétique**

Directrice : Cécile Sorin

www.artweb.univ-paris8.fr

### **Département Arts Plastiques**

Directeur : Jean-Marie Dallet

Secrétariat des Master Arts Plastiques : A069

Zoubida Seyade

33 (0)1 49 40 70 14 ou 33 (0)1 49 40 66 02

zoubida.seyade@univ-paris8.fr

Marine Muller

33 (0)1 49 40 70 14

marine.muller05@univ-paris8.fr

### **Ecole Doctorale**

Directrice de l'EDESTA, ED 159 : D219

Isabelle Ginot

33 (1) 49 40 73 67

www.edesta.univ-paris8.fr

Secrétariat d'EDESTA D218

Hugues Rainvillé

33 (0)1 49 40 73 66

edesta@univ-paris8.fr

### **Labo de recherche AIAC**

Directeur de l'EA 4010, AIAC :

Eric Bonnet

bonneterc@gmail.com

Directrice de l'EPHA :

Soko Phay

soko.phay@gmail.com

# Règles de scolarité

## 1. Ponctualité et présence

- Le respect de la ponctualité aux horaires des cours

- L'obligation d'assister à toutes les séances de cours

En cas d'absence, un certificat médical est à déposer au secrétariat et ce au plus tard une semaine maximum après la date du dernier cours non-suivi. Il ne sera pas accepté de certificat médical après ce délai.

Tout étudiant absent est prié de prévenir l'enseignant(e) par mail afin de voir avec lui (elle) le possible travail de rattrapage à fournir.

Toutefois, dans de rares cas exceptionnels, 2 absences maximum peuvent être tolérées pour un cours de 32 heures. Si le cours est bi-mensuel, seule une absence est possible.

Une évaluation de session 2 (rattrapage) n'est envisageable que si l'étudiant a suivi : 1) les cours selon les conditions énoncées ci-dessus; 2) a été présent lors de la séance de partiel de la session 1 ou a rendu un travail pour l'évaluation de la session 1.

Attention, le suivi d'un stage doit respecter les horaires des cours universitaires. Avant de commencer tout stage, l'emploi du temps est déterminé avec le responsable des stages, Alain Bernardini.

## 2. Rendu des travaux et plagiat

- L'obligation de rendre les travaux théoriques et pratiques aux dates prévues par le calendrier du département Photographie (devoirs relatifs aux EC, projet tutoré, mémoires, sans oublier la feuille d'inscription pédagogique)

- Le plagiat est interdit. L'université Paris 8 a récemment mis à disposition des équipes enseignantes un logiciel ([www.compilatio.net](http://www.compilatio.net)) permettant de repérer les fraudes. Tout copier/coller sur une partie ou la totalité d'un rendu sera examiné par le jury qui décidera de la sanction à appliquer.

### **3. Obtention des ECTS**

Les "enseignements fondamentaux" sont répartis en Unités d'Enseignement [UE] regroupant chacune un ensemble d'Éléments Constitutifs [EC]. Chaque enseignement composant les UE est affecté d'un certain nombre de crédits européens [ECTS].

L'obtention de la totalité des ECTS est obligatoire pour chaque cursus pour pouvoir s'inscrire dans le diplôme de niveau supérieur :

- avoir obtenu les 180 ECTS (équivalents crédits européens) pour l'obtention de la Licence mention Arts plastiques parcours photographie.
- avoir obtenu les 60 ECTS obligatoires pour l'obtention du M1
- avoir obtenu les 60 ECTS obligatoires pour l'obtention du M1 et 12 de moyenne minimum au projet de détermination du M1 pour pouvoir s'inscrire au M2
- avoir obtenu les 120 ECTS pour l'obtention du Master mention Arts plastiques et Art Contemporain parcours Photographie et Art contemporain

### **4. Résultats et jurys**

- Deux sessions de contrôle des connaissances (sessions 1 et 2) sont obligatoirement proposées pour chaque EC.
- Les résultats de ces sessions sont validées par un jury. Toute note d'évaluation est provisoire tant qu'elle n'a pas été ratifiée par la décision du jury.
- La composition et les dates des jurys sont affichées au secrétariat en début d'année.

## **5. Compensation**

- Dans le cas où une UE comporte plusieurs EC, des règles de compensation régissent l'obtention de l'UE.

- Si l'étudiant a obtenu une note inférieure à 7 lors de la session 1 : il ne pourra pas compenser cette note avec celle d'une autre EC de la même UE et devra repasser l'EC lors de la deuxième session.

- S'il a obtenu une note inférieure à 7 lors de la deuxième session, il devra repasser cette EC l'année suivante pour obtenir l'UE à laquelle cet EC appartient.

- Dans le cas où un étudiant souhaiterait améliorer une note inférieure à 10 obtenue lors de la session 1 (mais pourtant permettant par compensation l'obtention d'une UE) , il doit faire une demande de renonciation avant la date du jury de la session 1.

## **6. Délivrance des diplômes**

- Il faut faire une demande de diplôme un an maximum après la fin du cursus de master. Se renseigner auprès du secrétariat.



# Le parcours Photographie de la Licence Mention Arts Plastiques

La troisième année de la Licence d'Arts Plastiques propose un parcours Photographie à part entière.

En deuxième année de Licence d'Arts Plastiques, des cours fléchés « photographie » et identifiés par « PHOT » peuvent être déjà suivis.

Objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels :

Le parcours photographie a pour objectifs scientifiques de former des étudiants en Arts dont les compétences théoriques dans la culture photographique croisent celles des autres disciplines artistiques et se conjuguent avec des Savoirs et des Faires (et non des savoir-faire ce qui serait l'enjeu d'une école professionnelle de photographie) de la théorie et de la pratique photographiques.

Outre l'accès en Master Arts mention Arts Plastiques et Art contemporain parcours Photographie et Art contemporain, la L3 photographie arme les étudiants pour aborder déjà une part de l'éventail des nouveaux métiers où l'image et notamment la photographie sont présents sans omettre celui où l'étudiant peut déjà être en mesure de produire un travail d'artiste.

Le mémoire tutoré, obligatoire, est l'une des unités d'enseignement finalisant l'obtention de la Licence.

## 1 - Origine et pré-requis des étudiants admis :

- Est demandé une maîtrise des outils photographiques et numériques ainsi qu'une connaissance minimum en culture photographique et artistique.

- Les étudiants qui candidatent peuvent être issus de la Licence d'arts Plastiques de Paris 8 et qui auront éventuellement suivi les cours fléchés photographie en L2. Mais des étudiants possédant un BTS (photographie, graphisme, communication...) ou un DNAP d'écoles d'art - suivi au moins d'une année d'étude universitaire - viennent gonfler le nombre de candidats. Le terme de photographie attire parfois par effet de mode, mais la présence d'un parcours photographie à l'intérieur de la licence mention Arts Plastiques permet d'intéresser des étudiants aux compétences et souhaits d'avenir croisant autant la réflexion théorique, la pratique artistique que l'appétence professionnelle.

## 2- Modalités de recrutement pour le parcours Photographie de la Licence mention Arts Plastiques :

- L'entrée se fait au niveau de la troisième année de licence d'Arts plastiques et nécessite la présentation d'un dossier de candidature (information sur la page d'accueil du département Photographie du site [www-artweb.univ-paris8.fr](http://www-artweb.univ-paris8.fr)) qui sera examiné par l'équipe pédagogique du département Photographie.

- Deux types d'accès sont possibles :

- Accès interne :

Il concerne les étudiants inscrits en Licence d'Arts Plastiques à l'université Paris 8, et ayant obtenu 90 ECTS correspondant à la 1° et 2° année de Licence d'Arts Plastiques avec obligation de rattrapage pour les crédits manquants.

- Accès externe :

Il concerne tout autre étudiant. L'accès se fera sur présentation d'un dossier d'entrée en Licence mention Arts Plastiques parcours Photographie et de la constitution d'un dossier d'équivalence qui sera examiné par la commission d'équivalence du département d'Arts Plastiques.

Pour le dossier d'équivalence, l'étudiant devra être en possession au minimum

- des L1 et L2 d'Arts plastiques
- ou d'un BTS dans le domaine de la communication visuelle assorti d'une année supplémentaire d'études supérieures sanctionnée par un niveau reconnu par l'université
- ou d'un CEAP ou DNAP d'École des Beaux-Arts
- ou d'un niveau Bac +3 pour tout autre domaine que celui des Arts Plastiques

N.B : Capacité d'accueil 35 étudiants

Responsable pédagogique du parcours  
Photographie de la Licence Mention Arts  
Plastiques :  
Daphné Le Sergent  
Martine Bubb

Responsable pédagogique de la Licence  
mention Arts plastiques :  
Nathalie Desmet  
Maren Köpp  
Marie Preston

Responsable administratif de la Licence  
Mention Arts Plastiques :  
Thomas Levasseur

Secrétariat de la Licence mention Arts  
Plastiques, bureau A120  
Thomas Levasseur  
33 (0) 1 49 40 66 00  
[thomas.levasseur@univ-paris8.fr](mailto:thomas.levasseur@univ-paris8.fr)

## Le contrat pédagogique

Le contrat pédagogique concerne l'articulation théorique et pratique des enseignements dispensés dans le cadre de la 3<sup>e</sup> année (L3) de la Licence mention Arts Plastiques parcours Photographie. Il répond à l'exigence scientifique et professionnelle qu'un étudiant validant une licence se doit d'avoir acquis par la validation d'enseignements spécifiques et pluridisciplinaires.

L'année est composée de 2 semestres (1<sup>er</sup> semestre de L3 = S5, 2<sup>e</sup> semestre de L3 = S6)

Il s'articule en fonction de 3 axes :

- Théorie : histoire et esthétique de la photographie
- Pratique, technique et réalisation photographiques
- Mémoire tutoré (initiation à la recherche et à la professionnalisation)

1 – Théorie : histoire et esthétique de la photographie

Des cours d'histoire et d'esthétique de la photographie sont dispensés afin de consolider une connaissance théorique du champ de la photographie mais aussi de l'histoire de l'art. La photographie moderne et contemporaine traverse le contenu des enseignements proposés par des spécialistes en la matière.

2 – Pratique, technique et réalisation photographiques

Les cours de pratique et technique photographiques sont dispensés dans des salles équipées, permettant d'expérimenter les différents outils photographiques et moyens techniques et informatiques en prise aujourd'hui avec la pratique et la création photographiques.

3 – Mémoire tutoré

Un projet tutoré finalise l'offre de la Licence par un travail personnel de recherche « préparatoire » soit à la recherche soit à la professionnalisation en photographie.

Programme des cours fléchés PHOTO / L1 & L2

Se reporter à la brochure 2016-2017 de la Licence d'Arts Plastiques pour les cours fléchés « PHOT » dispensés par le département d'Arts Plastiques et aux affichages du secrétariat photographie, A066.



## Organigramme des cours

BLOCS 1er semestre	UE 1er semestre	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
«MAJEURE»	<b>THEORIE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE 1</b>	<i>Histoire de la photographie moderne</i> Paul-Louis Roubert	10
	<b>PRATIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE 1</b>	<i>Petite fabrique de l'image photographique</i> Arno Gisinger	5
		<i>Théâtre et photographie/ Design graphique et photographie</i> Aurélie Haberey/Julien Lelièvre	5
«MINEURE»	<b>METHODOLOGIE D'ANALYSE 1</b>	<i>Des immatériaux</i> Martine Bubb	2
		<i>Esthétiques de la Photographie 1</i> François Salmeron	2
	<b>OUTILS TECHNIQUES 1</b>	<i>Prise de vue photographique</i> Christian Mayaud	1
		<i>Initiation à l'image numérique</i> Vincent Lambert	1
«TRANSVERSALE»	<b>PROJET PROFESSIONNEL</b>	<i>Méthodologie de la recherche</i> Serge Lhermitte	2
		<i>Mémoire tutoré</i>	2
BLOCS 2d semestre	UE 2d semestre	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
«MAJEURE»	<b>THEORIE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE 2</b>	<i>La Photographie des années « 80 » en Europe (1970-2000)</i> Michelle Debat	10
	<b>PRATIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE 2</b>	<i>De la [juste] distance aux choses</i> Daphné Le Sergent	5
		<i>Théâtre et photographie/ Design graphique et photographie</i> Aurélie Haberey/Julien Lelièvre	5
«MINEURE»	<b>METHODOLOGIE D'ANALYSE 2</b>	<i>Images-langage</i> Martine Bubb	2
		<i>Esthétiques de la Photographie 2</i> François Salmeron	2
	<b>OUTILS TECHNIQUES 2</b>	<i>Prise de vue photographique</i> Christian Mayaud	1
		<i>Initiation à l'image numérique</i> Vincent Lambert	1
«TRANSVERSALE»	<b>PROJET PROFESSIONNEL</b>	<i>Méthodologie de la recherche</i> Aurélie Haberey	2
		<i>Mémoire tutoré</i>	2
Totaux			60

BLOC 1 <sup>er</sup> semestre	UE 1 <sup>er</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
<b>«MAJEURE»</b>	<b>THEORIE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE 1</b>	Paul-Louis Roubert, Histoire de la photographie moderne (1910-1980) Destiné à fournir les éléments essentiels de l'histoire de la photographie moderne, ce cours s'attachera à décrire et analyser les axes majeurs de la photographie du XXe siècle : le document photographique, la photographie expérimentale et la mise en scène photographique. Nous explorerons une histoire de la photographie thématique et transversale plus que chronologique et qui remontera aux sources de l'exploration du langage photographique dans l'art moderne.	Mercredi Hebdo 9h-11h30 Amphi Y
	<b>PRATIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE 1</b>	Arno Gisinger, Petite fabrique de l'image photographique Ce cours s'articule en deux volets complémentaires entre fabrication et analyse, entre technique appliquée et signification de l'image photographique. Dans la partie analytique, nous travaillons sur un corpus d'images emblématiques de l'histoire et de l'actualité de la photographie afin d'en comprendre les différentes approches et méthodes de lecture. Le volet pratique questionne le dispositif photographique depuis la prise de vue jusqu'à la présentation et la circulation des images à travers des exercices pratiques.	Mardi bi- mensuel (groupes en alter- nance) 9h-14h30 Studio photo A0183
		A) Aurélie Haberey, Théâtre et photographie Nous interrogerons la relation que le théâtre peut entretenir avec les arts plastiques et plus particulièrement la photographie. A partir d'approches d'œuvres d'artistes pluridisciplinaires que nous verrons ensemble, les étudiants effectueront des travaux photographiques que nous regarderons, analyserons, discuterons collectivement. Nous ouvrirons des pistes de réflexion autour des notions de théâtralité, de mise en scène, de performance et de spectateur.  B) Julien Lelièvre, Design graphique et photographie Atelier d'échanges, d'observations et d'exercices entre ces deux pratiques qui se complètent, se nourrissent et se télescopent. Sur la notion de « Territoire(s) », et partir d'images existantes ou à réaliser, nous allons voir comment l'intervention du graphisme permettra de proposer une nouvelle mise en perspective du travail photographique.	Lundi Hebdo 9h-11h30 A067  Mardi Hebdo 15h-17h30  A067 et A321

BLOC 1 <sup>er</sup> semestre	UE 1 <sup>er</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
<b>«MINEURE»</b>	<b>METHODOLOGIE D'ANALYSE 1</b>	Martine Bubb, Des Immatériaux La création contemporaine numérique sera ici abordée à partir de l'expérience fondatrice des « Immatériaux » (1985), conçue par le philosophe Jean-François Lyotard. Il s'agira d'appréhender la portée novatrice de l'exposition en se basant sur les documents retraçant cet événement qui préfigure l'avènement des nouveaux media dans la sphère artistique (le net-art, en particulier, développé aujourd'hui par des artistes comme Julie Morel, Valéry Grancher...) Au-delà de la tentative de cerner « les débuts » du multimédia en art et d'en dessiner les contours historiques, nous proposerons, plus largement, une réflexion sur « la surface d'inscription numérique » : en quoi peut-elle être considérée, à l'instar d'une certaine définition de la réalité (et de la société, qu'elle conditionne et oriente) comme immatérielle ? virtuelle ? augmentée ? Nous réfléchirons à ce que ce support implique en termes conceptuels, idéologiques, mais aussi en termes d'images, afin de saisir les enjeux d'une création en prise avec les technologies les plus actuelles.	Mercredi Hebdo 12h-14h30 A067
		François Salmeron, Esthétique de la Photographie 1 Lors du premier semestre, nous nous confronterons à des textes relevant de la théorie de la photographie. L'enjeu du cours est avant tout méthodologique. Il s'agit de réaliser le commentaire d'un texte, à travers l'explication de ses concepts et de ses problématiques majeures, puis d'en proposer un résumé clair et concis.	Lundi Hebdo 15h-17h30 A067
	<b>OUTILS TECHNIQUES 1</b>	Christian Mayaud, Prise de vue photographique Le cours se propose d'aborder les techniques spécifiques à la couleur, mais aussi d'étudier l'investissement de ces techniques dans les différents secteurs de la photographie d'aujourd'hui et dans des projets personnels.	Mardi Hebdo (groupe A) 15h -20h30 Studio photo A0183
		Vincent Lambert, Initiation à l'image numérique Le cours sera centré sur la théorie et la pratique de la photographie numérique. L'objectif est d'en comprendre les fondements technologiques pour pouvoir maîtriser ses spécificités et savoir mettre en œuvre une méthodologie de travail à la fois expérimentale et efficace dans un contexte de production. Destiné à offrir aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires pour exploiter l'outil numérique, le cours alternera théorie, pratique et démonstration depuis la prise de vue (appareils, formats de capteur et de fichier, caractéristiques de l'image numérique, réglages photographiques et informatiques...) jusqu'à la post-production (choix du logiciel, techniques d'optimisation et de retouche d'image, développement de fichiers bruts, gestion des couleurs, techniques d'impression).	Mardi bi-mensuel (groupes en alternance) 9h - 11h30 salle A064

BLOC 1 <sup>er</sup> semestre	UE 1 <sup>er</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
<b>«TRANSVERSALE»</b>	<b>PROJET PROFESSIONNEL</b>	<i>Méthodologie de recherche</i> Aurélie Haberey cf page 29	Lundi Hebdo 12h -14h30 A067
		<i>Mémoire tutoré</i> Aurélie Haberey cf page 29	Lundi Hebdo 12h -14h30 A067

BLOC 2 <sup>nd</sup> se- mestre	UE 2 <sup>nd</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
<b>«MAJEURE»</b>	<b>THEORIE DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE 2</b>	<p>Michelle Debat, Scène européenne de la photographie des dites années 80 (1970-2000)</p> <p>Les années 60-70, ont vu l'institutionnalisation de la photographie en même temps que l'émergence de plusieurs mouvements artistiques internationaux. Les années 70-80 ont vu elles le premier grand moment théorique de la photographie. À partir d'expositions emblématiques, de textes de références, et de pratiques photographiques nouvelles, nous convoquerons plus spécifiquement, suite au cours de l'année précédente, les années 90-2000 et les nouveaux « genres » qui en découlent (Mythologies individuelles/ Personnelles, Les images fabriquées, Le Territoire, Le banal, L'intime, Le remix..... jusqu'à la photographie comme sujet d'elle-même (« méta-photographie » et ses occurrences sur les nouvelles pratiques anciennes..) alors qu'aujourd'hui (années 2010 – 2017) nous voyons émerger certaines pratiques qui ressemblent fort à « un héritage des années 80-90 ».</p>	Mercredi Hebdo 12h-14h30
	<b>PRATIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE 2</b>	<p>Daphné Le Sergent, De la [juste] distance aux choses</p> <p>Les travaux réalisés durant ce cours exploreront les différents critères techniques (profondeur de champ, diaphragme, cadrage, focale ...) de l'image photographique et la construction de l'espace mental et imaginaire qui s'y rattache. Pour chaque séance, il sera demandé de réaliser un « travail-exercice » qui expérimentera non seulement la photographie mais qui y mêlera aussi l'écriture et le dessin afin de faire un lien entre les déterminations techniques et les critères plastiques de la photographie avec l'analyse de l'image comme support sensible et signifiant.</p>	Mardi bi- mensuel (groupes en alter- nance) 9h-14h30 Studio photo A0183
		<p>B) Aurélie Haberey, Théâtre et photographie</p> <p>Nous interrogerons la relation que le théâtre peut entretenir avec les arts plastiques et plus particulièrement la photographie. A partir d'approches d'œuvres d'artistes pluridisciplinaires que nous verrons ensemble, les étudiants effectueront des travaux photographiques que nous regarderons, analyserons, discuterons collectivement. Nous ouvrirons des pistes de réflexion autour des notions de théâtralité, de mise en scène, de performance et de spectateur.</p>	Lundi Hebdo 9h-12h30 A067
		<p>A) Julien Lelièvre, Design graphique et photographie</p> <p>Atelier d'échanges, d'observations et d'exercices entre ces deux pratiques qui se complètent, se nourrissent et se télescopent. Sur la notion de « Territoire(s) », et partir d'images existantes ou à réaliser, nous allons voir comment l'intervention du graphisme permettra de proposer une nouvelle mise en perspective du travail photographique.</p>	Mardi Hebdo 15h-17h30 A067 et A321

BLOC 2 <sup>nd</sup> semestre	UE 2 <sup>nd</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
«MINEURE»	<b>METHODOLOGIE D'ANALYSE 2</b>	<p>Martine Bubb, Images-langage            Qu'est-ce qui distingue l'art de la communication ? Le langage de la métaphysique ? Que met en jeu le numérique ? En prenant appui sur les théories de la communication développées dans les années 50-60 (nous reviendrons sur le schéma de Jakobson), nous tenterons de comprendre le contexte porté par le numérique. Celui-ci est-il plutôt un système, un appareil ? Dans quelle mesure engage-t-il une nouvelle forme de temporalité ? En quoi transforme-t-il la sensibilité commune de l'époque ? De quelle façon appréhender son potentiel extraordinaire de diffusion ? Les classifications usuelles perdent de leur pertinence, pour décrire le développement d'un mixte indissociable de mots et d'images (de vidéos, informations, liens hypertexte, réseaux, objets connectés...) ou « d'entre-images » (Raymond Bellour). Certaines pratiques artistiques contemporaines (celle de Magali Desbazeille par exemple), qu'il s'agira de mettre en perspective, révèlent bien ce lien étroit et complexe entre dispositifs, images et langage, questionnant plus largement nos usages et notre rapport à la technique, et appelant une démarche critique.</p>	<p>Mercredi            Hebdo            15h-17h30            A067</p>
		<p>François Salmeron, Esthétique de la Photographie 2            Le second semestre est consacré à des analyses d'images (photographies, images de presse, visites d'expositions photographiques). Le but étant de maîtriser et manier le vocabulaire technique indispensable à l'étude d'un visuel (cadrage, angle de vue, profondeur de champ, focale, couleurs, contraste, luminosité, flash, etc.) Et de décrire de façon méthodique le document, en proposant non seulement des commentaires sur sa composition, mais en lui prêtant également une signification.</p>	<p>Lundi            Hebdo            15h-17h30            A067</p>
	<b>OUTILS TECHNIQUES 2</b>	<p>Christian Mayaud, Prise de vue photographique            Le cours se propose d'aborder les techniques spécifiques à la couleur, mais aussi d'étudier l'investissement de ces techniques dans les différents secteurs de la photographie d'aujourd'hui et dans des projets personnels.</p>	<p>Mardi            Hebdo            (groupe B)            15h - 12h30            Studio photo            A0183</p>
		<p>Vincent Lambert, Initiation à l'image numérique            Le cours sera centré sur la théorie et la pratique de la photographie numérique. L'objectif est d'en comprendre les fondements technologiques pour pouvoir maîtriser ses spécificités et savoir mettre en œuvre une méthodologie de travail à la fois expérimentale et efficace dans un contexte de production. Destiné à offrir aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires pour exploiter l'outil numérique, le cours alternera théorie, pratique et démonstration depuis la prise de vue (appareils, formats de capteur et de fichier, caractéristiques de l'image numérique, réglages photographiques et informatiques...) jusqu'à la post-production (choix du logiciel, techniques d'optimisation et de retouche d'image, développement de fichiers bruts, gestion des couleurs, techniques d'impression).</p>	<p>Mardi            bi-mensuel            (groupes en            alternance)            9h - 11h30            A064</p>

BLOC 2 <sup>nd</sup> semestre	UE 2 <sup>nd</sup> semestre	Éléments constitutifs (EC)	
«TRANSVERSALE»	<b>PROJET PROFESSIONNEL</b>	<p><i>Méthodologie de recherche</i>            Aurélie Haberey            cf page 29</p>	<p>Lundi            Hebdo            12h - 14h30            A067</p>
		<p><i>Mémoire tutoré</i>            Aurélie Haberey            cf page 29</p>	<p>Lundi            Hebdo            12h - 14h30            A067</p>



## Mémoire tutoré

UE Projet professionnel  
Aurélie Haberey

1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestre, lundi, 12h-14h30, A0

En 3<sup>ème</sup> année de la Licence d'Arts Plastiques, les étudiants doivent mener un projet personnel d'orientation. C'est un travail qui doit consacrer l'autonomie intellectuelle qui marque le terme de trois années de formation. Il représente, à la suite du stage en milieu professionnel de L2, un premier aboutissement sur la voie d'orientation choisie progressivement par l'étudiant dans le domaine des Arts Plastiques et plus précisément de la photographie dans le cadre de la L3 parcours photographie.

Ce projet est validé par notation et entraîne l'attribution des 8 crédits. Si le projet n'est pas abouti à la fin de l'année de licence, l'étudiant peut le soumettre avec des améliorations à la session de rattrapage. Pour ceux qui veulent poursuivre en Master, il peut être l'amorce d'un travail de recherche personnel.

Ce projet se déroule sur toute l'année de L3. C'est un travail personnel qui doit articuler une partie pratique et une partie théorique en rapport l'une avec l'autre. Le choix du thème, les supports photographiques, les techniques utilisées sont libres, mais les étudiants sont conseillés et guidés dans leurs recherches ainsi que dans leurs démarches plastiques par l'enseignant de référence. Il ne s'agit pas de clore une formation directement professionnelle, ce qui n'est pas l'objectif de la Licence d'Arts Plastiques, ni de se limiter à un exercice académique abstrait. Bien au contraire, chacun doit prendre en compte la destination du champ artistique, la projection vers le métier ou l'activité, à laquelle la Licence d'Arts Plastiques l'a préparé. En s'appuyant sur les suggestions et les conseils de l'enseignant, le projet doit s'accompagner d'un texte qui en explique les enjeux, le contexte et la problématique.

Même s'il est de taille réduite, ce petit « mémoire » doit répondre aux exigences d'un travail universitaire dans son contenu et dans sa forme : cohérence de la problématique, qualité de rédaction, précision des références, notes, appareil critique, iconographie, bibliographie, index, ...

## L3 - Premier semestre - S1

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>	<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Aurélié Haberey</b> Théâtre et photographie</p> <p><b>GROUPE A</b> hebdo - salle A067</p>	<p>MEMOIRE TUTURE</p> <p><b>Aurélié Haberey</b></p> <p>hebdo - salle A067</p>	<p>METHODOLOGIE D'ANALYSE</p> <p><b>François Salmeron</b> Esthétique de la photographie (Analyse de textes)</p> <p>hebdo - salle A067</p>	
<b>Mardi</b>	<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Petite fabrique de l'image photographique</p> <p>bi-mensuel - studio A0183</p>		<p>OUTILS TECHNIQUES</p> <p><b>Christian Mayaud</b> La photographie couleur</p> <p><b>GROUPE A</b> hebdo - studio A0183</p>	
	<p>OUTILS TECHNIQUES</p> <p><b>Vincent Lambert</b> Initiation à l'image numérique</p> <p>bi-mensuel salle A064</p>		<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Julien Lelièvre</b> Photographie et design graphique</p> <p><b>GROUPE B</b> hebdo - salle A064 ou salle A321</p>	
<b>Mercredi</b>	<p>THEORIE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Paul-Louis Roubert</b> Histoire de la photographie moderne (1910-1980)</p> <p>hebdo - amphi Y</p>	<p>METHODOLOGIE D'ANALYSE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Des immatériaux</p> <p>hebdo - salle A067</p>		
<b>Jeudi</b>				
<b>Vendredi</b>				

## L3 - Second semestre - S2

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>	<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Aurélie Haberey</b> Théâtre et photographie</p> <p><b>GROUPE B</b> hebdo - salle A067</p>	<p>MEMOIRE TUTURE</p> <p><b>Aurélie Haberey</b></p> <p>hebdo - salle A067</p>	<p>METHODOLOGIE D'ANALYSE</p> <p><b>François Salmeron</b> Esthétique de la photographie (Analyse d'images)</p> <p>hebdo - salle A067</p>	
<b>Mardi</b>	<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> De la (juste) distance aux choses</p> <p>bi-mensuel - studio A0183</p>		<p>OUTILS TECHNIQUES</p> <p><b>Christian Mayaud</b> La photographie couleur</p> <p><b>GROUPE B</b> hebdo - studio A0183</p>	
	<p>OUTILS TECHNIQUES</p> <p><b>Vincent Lambert</b> Initiation à l'image numérique</p> <p>bi-mensuel salle A064</p>		<p>PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Julien Lelièvre</b> Photographie et design graphique</p> <p><b>GROUPE A</b> hebdo - salle A067 ou salle A321</p>	
<b>Mercredi</b>		<p>THEORIE DE LA PHOTOGRAPHIE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Scène européenne de la photographie desdites «années 80»</p> <p>hebdo salle à déterminer</p>	<p>METHODOLOGIE D'ANALYSE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Images-language</p> <p>hebdo - salle A067</p>	
<b>Jeudi</b>				
<b>Vendredi</b>				



# Le parcours Photographie et Art Contemporain du Master Arts Plastiques et Art Contemporain

Les arts visuels contemporains sont le champ de recherche du Master mention Arts plastiques.

Au sein de cette mention, le parcours Photographie et Art Contemporain a pour objectif de fournir des outils et des moyens de réflexions théoriques et pratiques pour mener une recherche sur l'image photographique d'une part dans une perspective professionnelle et d'autre part dans une perspective de création personnelle tant pratique que théorique.

L'université Paris 8 est le seul établissement d'enseignement supérieur au niveau régional et national à délivrer un Master mention Arts plastiques, parcours Photographie et Art Contemporain, qui se concrétise sous la forme d'un double mémoire à la fois théorique et pratique bénéficiant d'un double encadrement méthodologique.

Objectifs pédagogique, scientifique et professionnel :

Le Parcours Photographie et Art Contemporain propose une formation orientée vers la recherche et la création photographique, dans ses dimensions théoriques et pratiques, ses implications dans l'art contemporain et le monde professionnel de l'image.

Articulé à partir de l'axe de recherche « Acte » au sein d'équipe « Esthétique, Pratiques & Histoire des arts » du Laboratoire AIAC « Arts des Images & Arts contemporain » (EA 4010) qui a pour objectif l'élaboration de nouveaux champs théoriques en photographie à partir de la notion d'acte et ce au regard de la pratique photographique mais aussi de l'art et du monde contemporain, ce parcours est organisé selon trois axes d'enseignements : théorie, pratique et professionnel.

Il vise notamment l'acquisition des compétences suivantes :

- l'acquisition de connaissances de haut niveau en théorie, histoire et esthétique de la photographie et de l'art contemporain afin d'être capable de penser la photographie dans ses enjeux critiques au sein d'une formation pluridisciplinaire ;

- l'acquisition et la maîtrise des compétences pratiques et techniques concernant la production et la pratique de l'image photographique afin d'être capable de concevoir et de réaliser un projet de recherche artistique approfondi et innovant, articulant théorie et pratique ;

- l'acquisition et la maîtrise de la chaîne de production technique de l'image photographique et la connaissance du fonctionnement des nouveaux réseaux de diffusion afin de privilégier une ouverture sur les processus de production et de diffusion de l'image photographique en prise avec le milieu professionnel contemporain ;

- l'acquisition et le développement des méthodes visées par les objectifs scientifiques des domaines de la recherche universitaire en photographie ainsi que celles requises pour une pratique photographique personnelle et professionnelle – que ce soit dans la sphère artistique ou dans les domaines de l'institution culturelle ou artistique (collections, fonds, centres d'art, galeries, studios photographiques), afin de pouvoir se positionner dans le monde artistique et culturel contemporain ;

- la transmission des moyens théoriques, des outils professionnels et la sensibilisation au contexte contemporain pour inventer de nouveaux métiers dont l'émergence est sans cesse visible dans les domaines où l'image photographique est tant vecteur de l'art contemporain qu'image appliquée au sein d'entreprises et d'institutions de plus en plus nombreuses et diversifiées (presse, édition, conception de programmes, conseiller artistique, responsable fonds, éditorial multi-supports, webMaster) utilisant la force et l'économie de l'image à leurs fins.

## 1 - Origine et pré-requis des étudiants admis :

Les étudiants qui candidatent pour le Master mention Arts plastiques, parcours Photographie et Art contemporain sont à moitié issus de la Licence d'arts Plastiques de Paris 8 ou d'autres universités, soit de plus en plus issus de formation en écoles de Beaux Arts françaises ou étrangères (équivalent DNSEP).

- Des pré-requis notamment en histoire et esthétique de la photographie peuvent être demandés pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année du master. Mais une pratique personnelle de la photographie est impérative pour pouvoir prétendre à l'admission, ainsi qu'une maîtrise des techniques photographiques (argentique et numérique).

- Est demandé aussi aux étudiants postulant au master, une bonne connaissance de la culture photographique mais aussi artistique au sens plus transdisciplinaire, démontrant par là une curiosité artistique dépassant le simple usage professionnel de l'image photographique.

## 2- Modalités de recrutement pour le parcours Photographie et Art contemporain du master mention Arts Plastiques

- L'entrée en Master Photographie et Art contemporain se fait au niveau de la licence d'Arts plastiques et nécessite la présentation d'un dossier de candidature avec projet de recherche (pratique et théorique) - (information en mars sur la page d'accueil du département Photographie du site [www-artweb.univ-paris8.fr](http://www-artweb.univ-paris8.fr)) - qui sera examiné en juin par le jury de l'équipe pédagogique du département Photographie.

Des rendez-vous préalables auprès des responsables pédagogiques de la formation pour informations supplémentaires sont possibles de novembre à février (cf : tél et email du département Photographie).

- Deux types d'accès sont possibles en M1:

- Accès interne :

Il concerne les étudiants ayant obtenu la licence d'Arts Plastiques à l'université Paris 8 (180 ECTS), avec présentation du dossier de candidature

- Accès externe :

Il concerne tout autre étudiant ayant une licence d'Arts Plastiques ou autre diplôme équivalent (DNSEP). Selon d'autres cas : de diplômes d'écoles privées ou autres formations universitaires ne relevant pas directement du champ des arts, l'accès en master nécessitera – outre la présentation du dossier d'entrée en Master - la constitution d'un dossier d'équivalence qui sera examiné par la commission d'équivalence du département d'Arts Plastiques et de la commission pédagogique de la formation Photographie.

Pour le dossier d'équivalence, l'étudiant devra être en possession au minimum

- d'une licence autre que celle d'Arts Plastiques
- ou d'un DNSEP validé
- ou d'un diplôme universitaire étranger niveau BAC +3
- ou d'un niveau Bac + 3 pour tout autre formation privée ou publique

### 3 – Stages d’initiation professionnelle

Le Master mention Arts plastiques parcours Photographie et Art contemporain a une finalité professionnelle qui ne s’entend pas comme école professionnelle.

Ainsi un stage obligatoire long - ou deux stages courts - est/sont inclus dans le cursus selon les possibilités des étudiants sur les deux années de ce master. Ces stages font l’objet de conventions signées après l’avis de l’enseignant référent, Alain Bernardini.

Mais le Master parcours Photographie et Art Contemporain n’a pas la validation d’une formation en alternance, aussi le contrat pédagogique est prioritaire sur les contraintes horaires d’un stage d’initiation professionnelle. Aucune dérogation ou absence aux cours ne sera possible sous prétexte de journées de stage.

Capacité d’accueil : en M1, 30 étudiants / en M2, 30 étudiants.

Directrice du Master mention Arts Plastiques  
parcours Photographie :  
Michelle Debat  
Directeur des études : Paul-Louis Roubert

Responsable pédagogique des Masters  
mention Arts plastiques :  
Paul-Louis Rinuy

Secrétaires des Master mention Arts  
Plastiques :

Zoubida Seyade  
33 (0)1 49 40 66 02  
zoubida.seyade@univ-paris8.fr

## Le contrat pédagogique

Le contrat pédagogique concerne l'articulation théorique et pratique des enseignements dispensés dans le cadre du Master. Il répond à l'exigence scientifique et professionnelle d'un Master composé de deux années M1 et M2 devant être comprises comme la continuité d'une perspective de recherche et de professionnalisation. (M1= 60 ECTS, M2 = 60 ECTS) : Master = 120 ECTS.

### 1- Théorie : histoire et esthétique de la photographie (dit «disciplinaire théorique»)

Si la place de la photographie y est centrale, elle est aussi mise en relation avec le champ de l'art et le monde des images interrogés sur le plan esthétique, philosophique, des sciences humaines, de l'histoire et de l'histoire de l'art selon des thématiques propres à chaque enseignant. Ainsi une connaissance large, ouverte et approfondie de l'histoire de la photographie moderne et contemporaine s'articule à une connaissance complémentaire et nécessaire de l'esthétique de l'image photographie, de la philosophie de l'art et des images pour permettre à l'étudiant de construire une pensée et une réflexion personnelle nourrie avec et à propos de la photographie. Ces compétences scientifiques seront aussi celles qui lui permettront de construire son propre travail de création photographique et de développer une réflexion problématisée sur la photographie dans la multiplicité de ses domaines appliqués.

### 2 – Création et réalisations photographiques (dit «disciplinaire pratique»)

La photographie comme pratique y est abordée comme expression artistique nécessitant une dimension d'expérimentation présente dans toute recherche artistique ainsi que dans toute création photographique. Un travail d'expression avec la photographie sera nourri et encadré par des cours spécifiques dispensés par des maîtres de conférences et des artistes enseignants reconnus dans le monde de la photographie contemporaine, selon des thématiques spécifiques à chaque enseignant.

### 3 - Méthodologie théorie et pratique (dit «méthodologie théorique» et «méthodologie pratique»)

Ces enseignements permettent d'acquérir les notions essentielles et indispensables à la méthodologie de recherche universitaire qu'elle soit d'ordre pratique ou théorique (problématisation, question posée par la pratique et nourrie par des notions théoriques et artistiques, hypothèses de recherche, organisation d'un plan de travail, structuration de la pensée et articulation de notions pertinentes et novatrices, élaboration d'un plan de rédaction, capacité de construction de son propre objet de recherche tant pratique que théorique). Ces cours de méthodologie sont l'accompagnement indispensable à la construction du mémoire de détermination M1 et à celui de M2 finalisant l'obtention du master. Ils sont à choisir dès le M1 parmi ceux dispensés par les directeurs théoriques et les directeurs pratiques.

Les étudiants ont un mois après le début des cours en M1 pour choisir et leur directeur pratique et leur directeur théorique dont ils auront à suivre le cours méthodologique jusqu'à la fin de leur M2.

Etant donné que le master est à considérer dans sa continuité de mémoire de recherche universitaire sur ces 2 années, il n'est pas possible de changer de directeur entre le M1 et le M2.

#### 4- Langue étrangère

Un enseignement sur la photographie en langue anglaise, sous forme de stage intensif inter-semestriel, est dispensé par un intervenant spécialisé en photographie et spécifiquement recruté par le département photographie. Les étudiants étrangers nécessitant un soutien en langue française sont fortement incités dans le cadre de cette UE linguistique à suivre des enseignements Français Langue Étrangère (FLE).

#### 5- Professionnalisation

La dimension professionnalisante du master est assurée par :

- en M1 : un cycle de conférences obligatoires : « Le monde et les métiers de la photographie » dispensé par des professionnels spécialisés (cf rubrique «invités professionnels» à la fin de la brochure). Les conférences font l'objet d'un compte-rendu par l'étudiant qui sera noté pour validation.
- en M2 : un cycle de conférences obligatoires « Finances, droit, gestion, marketing et communication » dispensé par des professionnels spécialisés.
- l'obligation sur les 2 années de Master de faire un stage ou deux stages de 175h minimum avec rapport(s) de stages noté(s) (cf : rubrique stage à la fin de la brochure)
- des enseignements pratiques et techniques proposant des enseignements, aides, supports et plateformes sur la production de l'image (studio, chambre photographique), le traitement de l'image (impression numérique, postproduction), analyses critiques de ces pratiques professionnelles («Culture pratique de la photographie») et la diffusion de l'image photographique.
- l'exposition de photographies des diplômés du Master 2 dans un lieu culturel parisien reconnu (Ville Ouverte (2010), Mains d'œuvres (2011, 2014 et 2015), Espace des arts sans frontières (2012).

#### 5 – Mémoire de recherche pratique et théorique

Les mémoires M1 et M2 du Master spécialité Photographie et Art Contemporain sont les seuls dans les universités françaises à bénéficier d'un double encadrement : théorique et pratique.

Si le mémoire théorique n'est pas une problématisation de la pratique photographique, il est en revanche un développement théorique et dialectique d'une des questions que pose la pratique photographique de l'étudiant. Ainsi c'est d'une part dans une collégialité instaurée que directeur théorique et directeur pratique échangent sur les projets de recherche de leurs étudiants communs, et c'est d'autre part la spécificité universitaire de ne pas confondre un journal de bord d'une pratique avec une véritable réflexion théorique nourrissant dans des allers et retours incessants pratique et théorie : « théoriser c'est problématiser notamment sa recherche pratique » tel est l'objectif scientifique et artistique de ces mémoires de M1 et de M2.

Parce que la première année du Master doit être entendue comme l'engagement dans un projet de recherche, il y a une continuité entre M1 et M2 qui constituent un tout. Aussi, dès le début du 1<sup>o</sup> semestre du M1, tout étudiant doit avoir choisi ses deux directeurs de recherche : un théoricien et un praticien parmi les enseignants validés directeurs de mémoire de Master (cf : équipe pédagogique, p. 9). L'engagement avec ses 2 directeurs de Master est validé par une fiche dispensée par le secrétariat du département photographie.

Le mémoire M1 dit de détermination est composé d'une réalisation photographique et d'un plan détaillé et rédigé (40 pages). Sa validation notée correspond à la moyenne des notes du directeur théorique et du directeur pratique. L'obtention de 12 de moyenne est l'une des conditions (avec obtention de toutes les EC du M1) pour pouvoir candidater au M2 du Master spécialité Photographie et art contemporain. Le passage donc du M1 au M2 n'est pas automatique.

Le mémoire M2 est l'aboutissement du Master et répond sur le plan pratique à la dimension exposable et/ou diffusable du travail photographique, comme il répond sur le plan théorique aux codes universitaires. Le Parcours Photographie et art contemporain comprend une forte dimension méthodologique d'initiation à la recherche et à la création aboutissant à la production d'un double mémoire singularisé par une double direction théorique et pratique, et est accompagné d'un rapport de stage obligatoire qui s'articule avec une prise en compte du monde professionnel durant le cursus.

## 6 – Soutenance et résultats

Le mémoire de Master 1 ne fait pas l'objet de soutenance mais d'une validation notée correspondant à la moyenne des notes des directeurs (théorique et pratique) puis de la décision du jury de la commission pédagogique du Master Photographie et Art Contemporain.

Le mémoire de Master 2 fait l'objet d'une soutenance publique.

Le jury de soutenance du M2 est composé des 2 directeurs du Master, et le cas échéant d'un troisième membre de jury qui peut être soit un enseignant titulaire d'un autre département de l'UFR Arts, soit un professionnel, artiste, enseignant d'une autre structure que celle de l'université Paris 8.

L'obtention du M2 est sujet :

- à l'obtention de 10 de moyenne de toutes les UE ( vérifier avec compensation entre EC)
- à l'obtention de 10 (moyenne entre note soutenance, note mémoire théorique, note mémoire pratique)

La validation de l'obtention du diplôme du Master Photographie et Art Contemporain fait suite à l'avis du jury de la formation du Master Arts plastiques, parcours Photographie et Art contemporain qui se tient après la soutenance.

**Attention :** *La soutenance ne peut se tenir que si et seulement si l'étudiant.e a validé toutes les EC constitutives du diplôme, rendu le rapport de stage et obtenu l'autorisation de déposer son mémoire auprès du directeur/rice concerné(e).*

## Organigramme des cours M1

### Premier semestre - S1

UE	Éléments constitutifs (EC)	Coeff	ECTS
<b>METHODOLOGIE</b>	1 EC au choix sur 3 cours METHODO THÉORIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>M. Bubb, Approche théorique et esthétique de l'image numérique</i> - <i>M. Debat, Penser en photographie</i> - <i>P.-L. Roubert, Théorie de la pratique, pratique de la théorie</i>	1	10
	+ 1 EC au choix sur 4 cours METHODO PRATIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>A. Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</i> - <i>A. Gisinger, Passer à l'acte</i> - <i>D. Le Sergent, Les formes du sensible</i> - <i>C. Mayaud, Suivi de projets</i>		
<b>DISCIPLINAIRE</b>	1 EC au choix sur 2 cours de THEORIE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>P.-L. Roubert, Problématiques d'histoires de la photographie</i> - <i>M. Debat, Esthétiques de la photographie</i>	2	10
	1 EC au choix sur 2 cours de PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>A. Bernardini, L'individu(e) et/ou l'objet comme « Autre » dans l'image</i> - <i>D. Le Sergent, Image fixe. Image mouvement</i>		
<b>DEVELOP- -PEMENT</b>	1 EC Langue appliquée - <i>S. Kirszenbaum, langue anglaise appliquée à la photographie</i>	2	10
	1 EC Technique photographique - <i>E. Genevrier, Pratique, expérimentation, réalisation</i>		
	1 EC Arts Plastiques, à choisir parmi la liste proposée des EC THEMA THEO du département ARTS PLASTIQUES		

## Second semestre - S2

UE	Éléments constitutifs (EC)	Coeff	ECTS
<b>METHODOLOGIE</b>	1 EC au choix sur 3 cours METHODO THÉORIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>M. Bubb, Approche théorique et esthétique de l'image numérique</i> - <i>M. Debat, Penser en photographie</i> - <i>P-L. Roubert, Théorie de la pratique, pratique de la théorie</i>	1	8
	+ 1 EC au choix sur 4 cours METHODO PRATIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>A. Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</i> - <i>A. Gisinger, Passer à l'acte</i> - <i>D. Le Sergent, Les formes du sensible</i> - <i>C. Mayaud, Suivi de projets</i>		10
<b>DISCIPLINAIRE</b>	1 EC de THEORIE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>M. Bubb, Un art numérique ?</i>	2	10
	1 EC au choix sur 2 cours de PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>A. Gisinger, Livres de photographie pour jeunesse</i> - <i>C. Mayaud, De la conception à la prise de vue photographique</i>		10
<b>DEVELOP- -PEMENT</b>	1 EC Cycle de conférences professionnelles	2	6
	1 EC Culture Numérique 1 - <i>P. Chaudré, Culture technique photographique</i>		
	1 EC Technique Numérique - <i>E. Floriddia, Officine numérique</i>		
<b>MEMOIRE</b>	Projet de détermination théorique	2	6
	Projet de détermination pratique		
<b>TOTAL (S1 + S2)</b>			60

## Organigramme des cours M2

### Premier semestre - S3

UE	Éléments constitutifs (EC)	Coeff	ECTS
<b>METHODOLOGIE</b>	1 EC au choix sur 3 cours METHODO THÉORIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>M. Bubb, Approche théorique et esthétique de l'image numérique</i> - <i>M. Debat, Penser en photographie</i> - <i>P.-L. Roubert, Théorie de la pratique, pratique de la théorie</i>	1	10
	+ 1 EC au choix sur 4 cours METHODO PRATIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>A. Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</i> - <i>A. Gisinger, Passer à l'acte</i> - <i>D. Le Sergent, Les formes du sensible</i> - <i>C. Mayaud, Suivi de projets</i>		
	1 EC séminaire de recherche ACTE		
<b>DISCIPLINAIRE</b>	1 EC au choix sur 2 cours de THEORIE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>P.-L. Roubert, Problématiques d'histoires de la photographie</i> - <i>M. Debat, Esthétiques de la photographie</i>	2	10
	1 EC au choix sur 2 cours de PRATIQUE PHOTOGRAPHIQUE : - <i>A. Bernardini, L'individu(e) et/ou l'objet comme « Autre » dans l'image</i> - <i>D. Le Sergent, Image fixe. Image mouvement</i>		
<b>DEVELOP- -PEMENT</b>	1 EC libre (potentiellement à choisir dans toute l'Université)	2	4
	1 EC Cycle de conférences professionnelles 2		
<b>APPLIQUEE</b>	1 EC Culture Numérique 2 <i>P. Chaudré, Culture technique photographique</i>	1	4
	1 EC Technique photographique <i>E. Floriddia, Officine numérique</i>		

Second semestre - S4

UE	Éléments constitutifs (EC)	Coeff	ECTS
<b>METHODOLOGIE</b>	1 EC au choix sur 3 cours METHODO THÉORIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>M. Bubb, méthodologie/oeuvres</i> - <i>M. Debat, Penser en photographie</i> - <i>P-L. Roubert, Théorie de la pratique, pratique de la théorie</i>	1	10
	+ 1 EC au choix sur 4 cours METHODO PRATIQUE dans la liste des possibilités suivantes : - <i>A. Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</i> - <i>A. Gisinger, Passer à l'acte</i> - <i>D. Le Sergent, Les formes du sensible</i> - <i>C. Mayaud, Suivi de projets</i>		
	1 EC séminaire de recherche ACTE		
<b>MEMOIRE ET STAGE</b>	Rapport de stage (sur 175h de stages effectuées) (3 ECTS)	4	22
	Mémoire théorique (8 ECTS)		
	Mémoire pratique (8 ECTS)		
	Soutenance (3 ECTS)		
<b>TOTAL (S3 + S4)</b>		10	60

## Descriptif des cours - M1 et M2

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>METHODOLOGIE THEORIQUE</b>	<p>Michelle Debat, Penser en photographie - M1                      Méthodologie de la recherche en photographie et art contemporain (I)                      L'objet de ce cours est l'aide à la conceptualisation et au suivi méthodologique et théorique du mémoire de master 1 des étudiants de master d'arts plastiques /photographie/art contemporain. Il alternera cours de méthodologie et travail collectif, construction d'une problématique extraite d'une pratique personnelle de l'image photographique mise en perspective avec l'histoire et l'esthétique de la photographie et de l'art contemporain. Il s'appuiera parallèlement sur l'actualité artistique contemporaine où la photographie est image, objet mais aussi vecteur théorique d'une pratique décloisonnée des médiums au-delà de la spécificité des supports .</p>	<p><i>lundi</i>                      12h-14h30                      bi-mensuel</p>
	<p>Michelle Debat, Penser en photographie (II) - M2                      Ce cours fait suite à celui du M1 mais sera axé sur l'avancée de la rédaction du mémoire théorique du master et parallèlement sur l'analyse et la mise en critique d'œuvres et de textes contemporains publiés dans l'année à l'occasion d'expositions nationales ou internationales.</p>	<p><i>lundi</i>                      12h-14h30                      bi-mensuel</p>
	<p>Michelle Debat, Séminaire de recherche : Nouvelles matérialités en photographie et en art contemporain - M2/doctorants                      Ce séminaire de recherche destiné aux étudiants de master 2 et aux doctorants en photographie et art contemporain proposera en alternance : cours magistral sur « Les nouvelles matérialités en art contemporain » - de la photographie aux nouvelles propositions artistiques - exposés des travaux de recherche des jeunes chercheurs et communications d'artistes ou théoriciens travaillant sur ces proximités de réflexions et ce dans le cadre de l'atelier-séminaire inclus dans le séminaire. Cette thématique de recherche fait suite à « la photographie comme portrait d'activités » « la photographie en Acte(s) » et à « la photographie entre les arts » pour lesquels étaient convoqués en tant que paradigmes d'une nouvelle théorisation de la photographie les verbes d'actions « répéter, reproduire, représenter /transcrire, transposer, transmettre », ainsi que les notions d'acte, d'action, articulées au potentiel d'agentivité de l'image photographique et aujourd'hui les termes et notions de médium, support, matière, matérialité...</p>	<p><i>lundi</i>                      17h30-20h                      bi-mensuel                      calendrier spécial                      INHA</p>
	<p>Paul-Louis Roubert, Photographie : théorie de la pratique, pratique de la théorie                      L'objet du cours est en premier lieu, sur les questions photographiques, le suivi méthodologique en terme théorique et historique des travaux de recherche en Master (1 et 2) des étudiants inscrits avec l'enseignant. Il est basé sur un travail en groupe à partir des questions d'actualité et des exposés permettant de suivre l'avancée des recherches des étudiants.</p>	<p><i>mardi</i>                      9h-11h30                      bi-mensuel</p>
<p>Martine Bubb, Approche théorique et esthétique de l'image numérique                      Face à l'émergence encore récente des pratiques artistiques liées au numérique, nos repères théoriques habituels se retrouvent bien souvent chamboulés. Comment aborder le flux, l'immanence ? Comment appréhender ce qui ne se laisse pas fixer, ce qui se définit moins comme « œuvres » que comme « pièces », « dispositifs », « processus » ou encore « lieux d'interactions » ? Le regard stimulé par l'inventivité déployée par les artistes, nous serions amenés à expérimenter d'autres parcours réflexifs. Se risquer à approcher, par tâtonnements, « ce qui est en train d'apparaître », sans le recul du temps ou le recours à la tradition, peut nous pousser à explorer d'autres voies, à transformer notre façon de penser, d'écrire, d'être réceptif aux images. En nous appuyant sur l'expérience esthétique plus que sur le discours académique, nous tenterons d'imaginer de nouveaux cheminements, dans l'analyse comme dans la présentation, tout en respectant l'exigence universitaire.</p>	<p><i>mardi</i>                      15h-17h30                      bi-mensuel</p>	

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>METHODOLOGIE PRATIQUE</b>	<p>Alain Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</p> <p>La présence assidue au séminaire permettra de réelles discussions autour du projet personnel de chaque étudiant. Des références nécessaires étayeront ce projet. Nous travaillerons à définir l'aboutissement d'une recherche photographique et ou vidéographique, voire plus. Seront pris en compte l'ensemble d'une série d'images, leur réalisation, leur production ainsi que le meilleur moyen de les montrer, les exposer. Ces échanges se feront au regard des interventions de chacun.</p>	<p><i>mercredi</i> 15h-17h30 <i>bi-mensuel</i> M1/M2</p>
	<p>Arno Gisinger, Passer à l'acte</p> <p>Cours de méthodologie et suivi de projets de recherche pratique : Comment élaborer et réaliser un projet personnel ? Comment choisir les formes, les outils et les matérialisations adéquats ? Comment conceptualiser un travail et l'inscrire dans le champ culturel d'aujourd'hui ? Le cours répond à ces questions à l'aune de l'évolution des réalisations personnelles des étudiants. Ils présentent leurs travaux et commentent de façon constructive ceux des autres étudiants. Ces séminaires sont accompagnés d'interventions ponctuelles de méthodologie appliquée à la réalisation des projets personnels. Ils préparent les étudiants, en étroite collaboration avec les directeurs théoriques, à la soutenance du Master 2.</p>	<p><i>premier semestre :</i> <i>mercredi</i> 9h-11h30 <i>bi-mensuel</i> M1/M2</p> <p><i>second semestre :</i> <i>jeudi</i> 12h-15h30 <i>bi-mensuel</i> M1/M2</p>
	<p>Daphné Le Sergent, Les formes du sensible</p> <p>Ce séminaire a pour objet le suivi des projets personnels des étudiants et le développement de leurs travaux de recherche artistique. Il donne lieu à la réalisation d'un « mémoire pratique » à la fin de l'année. Comment transformer une première intuition formelle en un travail possiblement présentable dans un lieu d'exposition ? Au fil de la création des images, nous nous efforcerons de favoriser un balancement entre intérieur et extérieur, entre le désir d'exprimer ce qui se nourrit d'une intériorité avec la/les prise(s) de conscience de ce que dit « réellement » l'image photographique aux autres. C'est pourquoi, les exposés nécessiteront la participation de tous, le regard venant se poser comme matériau fondamental dans le processus de travail. Au fur et à mesure que la démarche artistique se précisera, la singularité sur laquelle elle reposera pourra sembler comme le point d'équilibre trouvé par chacun entre intérieur et extérieur. Ce point singulier pourra également se constituer comme point d'accroche vis-à-vis du champ de la création contemporaine, la démarche de recherche laissant ainsi place à une prise de position, réflexion sur l'image née depuis l'image, distanciation critique émergeant des formes du sensible.</p>	<p><i>jeudi</i> 15h-17h30 <i>bi-mensuel</i> M1/M2</p>
	<p>Christian Mayaud, Suivi de projets</p> <p>Le séminaire a pour objet de diriger les étudiants dans la réalisation de leur partie pratique de master, mais aussi de les aider à définir leur sujet de recherche et à mettre en forme leur mémoire. Le séminaire s'attachera en particulier à la dimension artistique des réalisations photographiques. Il sera aussi pris en compte les projets s'inscrivant dans un secteur professionnel de la photographie.</p>	<p><i>lundi</i> 18h-20h30 <i>bi-mensuel</i></p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</b>	<p>Alain Bernardini, <b>L'individu(e) et/ou l'objet comme « Autre » dans l'image</b></p> <p>Nous devons prendre conscience de la responsabilité et de l'engagement qu'il existe à vouloir intégrer dans l'image quelqu'un quel qu'il soit. Il en est de même pour les objets, l'animal et le végétal. Il ne s'agit pas seulement de photographier ou d'enregistrer. Comment créer et produire de façon à ce que l'image traduise le chemin parcouru entre les sujets et celle ou celui qui fait l'image? Quelle invention dans le dispositif de la construction de l'image ou des images amènera à poser la question de votre place active dans le monde? La notion de déplacement, d'expérimentation, de montage et/ou collage, d'une idée du burlesque, entre autre, seront des notions qui nous aideront à aboutir la fabrication des images en question. Les deux ou trois premiers cours seront réservés à nous nourrir de références autour de ces thématiques. Des références cinématographiques, textuelles, plastiques. Ensuite la mise en pratique par les étudiants de leur recherche photographique et/ou vidéographique sera discutée et éprouvée ensemble pendant les cours suivants. Être auteur(e) c'est prendre position.</p>	<p><i>mercredi 18h-20h30 1er semestre</i></p>
	<p>Arno Gisinger, Livres de photographie pour jeunesse</p> <p>À partir d'un corpus commun il sera proposé aux étudiant.e.s de réinterpréter photographiquement un ouvrage historique ou contemporain de « livres de photographies pour jeunesse » (Edward Steichen, Reinhard Matz, Duane Michals, Cindy Sherman,...) en l'actualisant par un travail de reprise. Réalisé individuellement ou par petits groupes, cet exercice de style en pratique posera les questions de narration, de montage et de design graphique en photographie. Proposé en écho avec un cours de Catherine de Smet, enseignante de design graphique au Département Arts plastiques.</p>	<p><i>jeudi 9h-11h30 2nd semestre</i></p>
	<p>Daphné Le Sergent, Image Fixe. Image Mouvement</p> <p>Au fil de l'analyse de films expérimentaux et de vidéos, nous nous questionnerons sur la constitution du flux visuel que ces œuvres proposent : quels sont les différents statuts de l'image fixe ? Photogramme ? Cliché ? Arrêt sur image ? Stabilité d'un cadrage ? Répétition d'un symbole, d'un souvenir ? Immobilité d'une pose ? Aussi le photographique ne semble pas tant toujours relever d'un support figé que de se dessiner en tension avec le mouvement des images. C'est dans cette perspective, dans cette tension entre image-fixe et image-mouvement, qu'un travail de réalisation vidéographique sera demandé.</p>	<p><i>jeudi 18h-20h30 1er semestre</i></p>
	<p>Christian Mayaud, De la conception à la prise de vues photographiques</p> <p>Ce cours a pour but de faire aboutir les projets photographiques des étudiants, en particulier de les aider dans la partie pratique de leur master. De la conception à la réalisation technique, il sera étudié toutes les étapes relatives à des projets de forte technicité et aux choix esthétiques clairement définis. Les travaux photographiques devront être exposés ou publiés.</p>	<p><i>lundi 15h-17h30</i></p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>DISCIPLINAIRE THEORIE</b>	<p>Michelle Debat, Esthétiques de la photographie            Pour une photographie élargie. Formes photographiques et images du vivant : l'exemple de deux médiums (photo et danse) ou plus en écho(s) (I)            En posant la photographie dans le champ de la création, nous partirons de la question de la forme artistique et sensible que sont la photographie mais aussi ses différences extensions contemporaines pour proposer une théorie de la photographie « élargie », en définissant ce qui serait de l'ordre (ou non) d'un nouveau photographique présent ou irradiant dans des formes et œuvres convoquant des médiums autres (danse, sculpture, architecture...).</p>	<p><i>mercredi</i>            12h-14h30            1er semestre</p>
	<p>Paul-Louis Roubert, Problématiques d'histoires de la photographie            Photographie et archaïsme            L'objet de ce cours est d'interroger la part d'archaïsme, ou de faux archaïsme (Claude Lévi-Strauss), de la pratique photographique. Cultivée par le <i>photo-archaïsme</i> ou la <i>photo-povera</i>, cette part d'archaïsme s'est trouvée régulièrement questionnée par les photographes eux-mêmes, comme par des artistes contemporains. Nous aborderons cette question à travers l'observation dans l'histoire de la figure récurrente du singe-photographe qui met directement en cause les limites anthropologiques de l'acte photographique.</p>	<p><i>mardi</i>            12h-14h30            1er semestre</p>
	<p>Martine Bubb, Un art numérique ?            Nous tenterons ici de comprendre, à partir d'exemples concrets (pièces, expositions...), la façon dont les artistes s'approprient la « machine numérique » en détournant le dispositif ou en jouant avec ses codes. L'expérience déborde l'image, se pense au-delà de la photographie et pose la question de la pluralité des approches, de l'hybridation des media. Un imaginaire commun ne transparaît-il pas, cependant, au cœur de cette diversité ? Existerait-il une poétique propre au numérique ? L'importance accordée à la déambulation, à la flânerie, réelle ou virtuelle, faisant écho au flux continu des images, se conjugue avec le souci de matérialiser l'immatériel, en le dotant d'un corps, d'une histoire... Et c'est autour de cette trame que nous serions invités à nous laisser porter.</p>	<p><i>mardi</i>            12h-14h30            2nd semestre</p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>DEVELOP- -PEMENT</b>	<p>Philippe Chaudré, Culture technique photographique - M1 Écrire avec de la lumière, reproduire des perceptions colorées, être contraint aux lois optiques, aux surfaces sensibles, aujourd'hui aux capteurs, maîtriser la chimie, l'informatique, les « solutions logiques » de développement, s'affranchir des marques, des « formats propriétaires », être confronté à l'absence de limites avec l'animation, la vidéo ou la « réalité augmentée », en passant par la vision binoculaire... Plus que l'apprentissage de ces techniques, ce cours participatif tente d'en favoriser le sens, au service de la création.</p> <p>Philippe Chaudré, L'impression, le tirage, l'épreuve photographique - M2 Un tirage numérique n'est pas seulement une reprographie calibrée par de la « gestion de la couleur ». Dans ce cours, il sera « épreuve », « impression ». Le papier, sa brillance, le format choisi et la finition, entrent dans cette spécificité photographique. Chaque étudiant devra y revendiquer au moins une expérience.</p>	<p><i>vendredi</i> 15h-17h30 2nd semestre</p> <p><i>vendredi et jeudi</i> par petits groupes 1er semestre</p>
	<p>Eric Genevrier, Initiation et perfectionnement à la photographie en studio : pratique, expérimentation, réalisation - M1 L'objectif de ce cours est d'acquérir les bases techniques (grands formats et prise de vue en studio) et une autonomie suffisante pour développer des projets nécessitant ces compétences. Il s'agit aussi de développer des connaissances de la prise de vue en studio. La théorie et la pratique de la prise de vue argentique avec une chambre photographique grand format 4x5 inch y seront traitées. De l'étude de travaux contemporains jusqu'aux tirages de ces prises de vues, ce cours permet de découvrir le travail photographique à la chambre et le post-traitement numérique. Anatomie de l'appareil, technique de prise de vue, développement des plan-films, numérisation et post-traitement (gestion des fichiers, retouche de base et nettoyage des images) seront autant de points abordés.</p>	<p><i>jeudi</i> 9h-11h30 ou 12h-14h30 1er semestre</p>
	<p>Enrico Floriddia, Officine numérique - M1 L'acquisition des outils nécessaires au développement d'un vocabulaire singulier à chaque étudiant.e est l'objectif principal de ce cours. Il sera question de présenter une panoplie de formes et d'expressions contemporaines en image et de fournir les connaissances pratiques qui permettront aux étudiant.e.s de construire leur langage. Différentes méthodes, expérimentations et tentatives seront explorées en vue d'enrichir les recherches personnelles et rendre autonome chaque étudiant.e. Il sera également question de sensibiliser à la présentation des productions.</p> <p>Enrico Floriddia, Officine numérique - M2 Liaison entre la réflexion artistique et la mise en place des projets pratiques, ce cours se propose dans un premier temps de présenter un large spectre de possibilités dans la production, manipulation et présentation des images. Du tirage photographique à l'édition, on explorera les possibilités du papier. Du diaporama à l'image animée, les dispositifs de projection seront détaillés. Du papier peint à l'installation, on s'interrogera sur l'image dans l'espace Du <i>scroll</i> à l'image fluide nous investiguerons les potentialités du numérique. La suite du cours est constituée d'un suivi individuel des projets des étudiantes pour accompagner d'une façon pratique les réalisations en vue de leur mise en espace.</p>	<p><i>vendredi</i> 9h-11h30 ou 12h-14h30 2nd semestre</p> <p><i>vendredi</i> 9h-11h30 ou 12h-14h30 1er semestre</p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<b>DEVELOP- -PEMENT</b>	<p>Aurélie Haberey, Cycle de conférences 1: Le monde et les métiers de la photographie</p> <p>Ce cycle de conférences donne aux étudiants un panorama des différents métiers de la photographie. Rencontres avec des iconographes de l'édition et de la presse, des éditeurs, des artistes, des directeurs artistiques, des galeristes. Chaque conférence devant faire l'objet d'un compte-rendu de la part de l'étudiant.e. Ouverts aux étudiant.e.s de L3.</p> <p>Aurélie Haberey, Cycle de conférences 2: Droits d'auteur et gestion collective, statuts administratifs et juridiques des métiers de l'art et de la photographie</p>	<p><i>29 et 30 mars 2018</i></p> <p><i>Lundi 22 janvier 2018</i></p>
	<p>Samuel Kirszenbaum, Langue anglaise appliquée à la photographie</p> <p>Prenant appui sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, ce cours s'attachera à perfectionner les différentes compétences de la langue anglaise, en insistant sur l'oralité. Du fait du format du cours, la pratique de la réflexion en langue anglaise sera intense pour permettre à chacun de mieux être en mesure de présenter son travail à des interlocuteurs internationaux. Les étudiants rendront des travaux en groupe comme en individuel, que ce soit l'analyse d'image(s), une approche plus historique du médium, et un travail pratique.</p> <p>À noter : le cours se déroulera entièrement en langue anglaise.</p>	<p><i>workshop du 22 au 26 janvier 2018 (attention : intersemestre)</i></p>

## M1 - Premier semestre - S1

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Penser <i>en</i> photographie</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A0168</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Christian Mayaud</b> De la conception à la prise de vue photographique</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Christian Mayaud</b> Suivi de projets</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>
<b>Mardi</b>	<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Paul-Louis Roubert</b> Théorie de la pratique, pratique de la théorie</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE THEORIQUE</p> <p><b>Paul-Louis Roubert</b> Photographie et archaïsme</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Approche théorique et esthétique de l'image numérique</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A067</b></p>	
<b>Mercredi</b>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Passer à l'acte</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Pour une photographie élargie : Formes photographiques et images du vivant</p> <p><b>hebdo - salle A061</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> Faire et penser, ou vice/versa</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> L'idée de la personne et son contexte</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>
<b>Jeudi</b>	<p>TECHNIQUE PHOTOGRAPHIQUE</p> <p><b>Eric Genevrier</b> Photographie en studio : Pratique, expérimentation, réalisation</p> <p><b>GROUPE A</b> <b>hebdo - studio A0183</b></p>	<p>TECHNIQUE PHOTOGRAPHIQUE</p> <p><b>Eric Genevrier</b> Photographie en studio : Pratique, expérimentation, réalisation</p> <p><b>GROUPE B</b> <b>hebdo - studio A0183</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Les formes du sensible</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Image fixe, image mouvement</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>
<b>Vendredi</b>				

## M1 - Second semestre - S2

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Penser <i>en</i> photographie</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A0168</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Christian Mayaud</b> Suivi de projets</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	
<b>Mardi</b>		<p>DISCIPLINAIRE THEORIQUE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Un art numérique ?</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Méthodologie / œuvre</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A067</b></p>	
<b>Mercredi</b>			<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> Faire et penser, ou vice/versa</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	
<b>Jeudi</b>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Photographie et livre de jeunesse</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Passer à l'acte</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Les formes du sensible</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	
<b>Vendredi</b>	<p>TECHNIQUES NUMERIQUES</p> <p><b>Enrico Floriddia</b> Officine numérique</p> <p><b>GROUPE A</b> <b>hebdo - salle A064</b></p>	<p>TECHNIQUES NUMERIQUES</p> <p><b>Enrico Floriddia</b> Officine numérique</p> <p><b>GROUPE B</b> <b>hebdo - salle A064</b></p>	<p>CULTURE NUMERIQUE</p> <p><b>Philippe Chaudré</b> Culture technique photographique</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	

## M2 - Premier semestre - S3

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Penser <i>en</i> photographie</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A0168</b></p>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Séminaire de recherche Acte : Nouvelles matérialités en photographie et en art contemporain</p> <p><b>bi-mensuel - INHA</b></p>
<b>Mardi</b>	<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Paul-Louis Roubert</b> Théorie de la pratique, pratique de la théorie</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE THEORIQUE</p> <p><b>Paul-Louis Roubert</b> Photographie et archaïsme</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Approche théorique et esthétique de l'image numérique</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A067</b></p>	
<b>Mercredi</b>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Passer à l'acte</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Pour une photographie élargie : Formes photographiques et images du vivant</p> <p><b>hebdo - salle A061</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> Faire et penser, ou vice/versa</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> L'idée de la personne et son contexte</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>
<b>Jeudi</b>			<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Les formes du sensible</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>DISCIPLINAIRE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Image fixe, image mouvement</p> <p><b>hebdo - studio A0183</b></p>
<b>Vendredi</b>	<p>TECHNIQUES NUMERIQUES</p> <p><b>Enrico Floriddia</b> Officine numérique</p> <p><b>GROUPE A</b> <b>hebdo - salle A064</b></p>	<p>TECHNIQUES NUMERIQUES</p> <p><b>Enrico Floriddia</b> Officine numérique</p> <p><b>GROUPE B</b> <b>hebdo - salle A064</b></p>	<p>CULTURE NUMERIQUE</p> <p><b>Philippe Chaudré</b> Culture technique photographique</p> <p><b>hebdo - salle A067</b></p>	

## M2 - Second semestre - S4

	9h - 11h30	12h - 14h30	15h - 17h30	18h - 20h30
<b>Lundi</b>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Penser <i>en</i> photographie</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A0168</b></p>		<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Michelle Debat</b> Séminaire de recherche Acte : Nouvelles matérialités en photographie et en art contemporain</p> <p><b>bi-mensuel - INHA</b></p>
<b>Mardi</b>			<p>METHODOLOGIE THEORIQUE</p> <p><b>Martine Bubb</b> Approche théorique et esthétique de l'image numérique</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>salle A067</b></p>	
<b>Mercredi</b>			<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Alain Bernardini</b> Faire et penser, ou vice/versa</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	
<b>Jeudi</b>		<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Arno Gisinger</b> Passer à l'acte</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	<p>METHODOLOGIE PRATIQUE</p> <p><b>Daphné Le Sergent</b> Les formes du sensible</p> <p><b>bi-mensuel</b> <b>studio A0183</b></p>	
<b>Vendredi</b>				

## Intervenants professionnels et artistes invités

Depuis 2009, les étudiants de la formation Photographie de Paris 8 ont pu rencontrer dans le cadre du cycle des conférences professionnelles

### 1 - Pour les étudiants M1, conférences sur « Le monde et les métiers de la photographie »

- Béatrice Andrieux, directrice du festival Alt. +1000, Rossinière
- Grégoire Alexandre, photographe,
- David Benassayag et David Barriet, co-directeurs de la maison d'édition Le Point du Jour
- Molly Benn, co-fondatrice et rédactrice en chef Our Age is Thirteen
- Nathalie Bocher-Lenoir, Iconographe, responsable du pôle Illustration-médias Sejer/ Editis
- Samuel Bollendorf, photographe, agence (l')Œil public
- Marie-Ève Bouillon, chargée d'études documentaires, mission Photographie Archives nationales
- Christophe Bourguedieu, photographe
- Alfredo Brant, diplômé Master photographie et art contemporain, Photographe indépendant.
- Olivier Cablat, artiste photographe
- Jean-François Camp, créateur et PDG des laboratoires Dupont
- Denis Canguilhem, directeur de Adoc-Photos, agence
- Armelle Canitrot, critique photographique, directrice du service photo du quotidien La Croix, commissaire d'expositions
- Edouard Caupeil, photographe, presse nationale et internationale
- Eric Cez, directeur des éditions Loco
- Rémi Coignet, critique, éditeur et graphiste
- Stéphane Cormier, Laboratoire tirage argentique
- Paul Cottin, responsable centre d'art et de recherche GwinZegal
- Gabriel Coutagne, photo editor Le Monde
- Amaury da Cunha, artiste et critique
- Carine Dolek, chargée de projet et directrice artistique, fetart.org
- Sébastien Donadieu, designer-graphiste, directeur artistique de la revue Mouvement
- Wilfrid Estève, photographe, journaliste, enseignant, président de Freelens
- Frédérique Founes, collectif Signatures
- Mario Fourmy, président de l'association P.A.J (photographes Auteurs Journalistes) pour la défense des droits d'auteur
- Sylvie Etchemaites, Responsable achat art CLM/BBDO
- Paul Frèches, Galeriste, directeur du Festival Photo Levallois
- Nathalie Giraudeau, directrice du Centre Photographique d'Ile-de-France
- Elsa Guigo, Responsable adjointe Communication et Nouveaux Medias à l'Institut français
- Étienne Hatt, galerie VU
- Nicolas Havette, photographe et directeur de festival
- Michaël Houlette, Commissaire et coordonnateur d'expositions au Jeu de Paume
- Thomas Humery, photographe
- Irène Kamenka, documentaliste, responsable Photographies à la Documentation Française
- Samuel Kirszenbaum, photographe indépendant, directeur du service photo de la revue VoxPop
- Carole Lambert, agent de photographes
- Éric Larouil, Agence VU
- Patrick Le Bescont, fondateur et directeur des éditions photographiques Filigranes
- Isabelle Lenormand, responsable des arts visuels à Mains d'Œuvres, Saint-Ouen
- Patricia Maincent, artiste, responsable rubrique art Standard Magazine, conférencière
- Françoise Morin, Ville Ouverte
- Carlos Munoz Yagüe, photojournaliste indépendant
- Alain Nogues, photojournaliste et co-fondateur de l'agence Sygma
- Nicolas Pasco, agent de photographes pour la presse et les maisons de disques
- Isabelle Pernin, conseil, communication et mécénat culturel
- Matthieu Pernot, photographe
- Marie Preston, docteur en Arts Plastiques, artiste résidente à Mains d'Œuvres
- Pascal Priest, responsable de la librairie du Jeu de Paume, Paris
- Olivier Roubert, agence de publicité Devarieuxvillaret
- Bertrand Sainte-Marthe, Conservateur-restaurateur du patrimoine photographique
- Loup Sarion, diplômé Master Photographie et Art contemporain, artiste, étudiant ENSBA de Paris
- Agnès Sire, directrice Fondation Henri Cartier-Bresson, Paris
- Ann Stouvenel, responsable Arts Visuels à Mains d'Œuvres/ Membre du Conseil d'Administration du CEA
- Catherine Tiraby, fond iconographique de la Bibliothèque Kandinsky
- Sabine Thiriot, responsable du service Educatif du Jeu de Paume
- Nadège Tricot, fondatrice de la revue Contraste
- Nicolas Verdeau, directeur artistique
- Valentine Vermeil, photographe
- Christine Vidal, directrice adjointe du Bal
- Mathilde Villeneuve, membre du conseil de direction des Laboratoires d'Aubervilliers
- Pia Viewing, directrice du Centre Régional de la Photographie Nord-Pas-de-Calais
- Agnès Voltz, Galerie Chambre avec Vue, Paris
- Cyrille Weiner, photographe

## 2- Pour les étudiants M2, conférences sur le Marketing, finances et droit d'auteurs

- Jorge Alvarez (UPP), photographe, vice-président de l'Union des Photographes Professionnels
- Matthieu Berguig, (Redlink), avocat au Barreau de Paris, spécialisation en propriété intellectuelle
- Serge Bismuth, AGESSA
- Agnès Defaux, (SAIF) responsable juridique de la Société des Auteurs des arts visuels et de l'image fixe/ droit d'auteur et gestion collectif
- Matthieu Douxami, chef du service auteur de l'AGESSA
- Séverine Lulin, responsable du service diffusion et représentante du service auteurs, AGESSA
- Frédéric Mabboux (ACOSS), chargé d'études juridiques à la DIRRES, expert des questions liées au statut de l'auto-entrepreneur
- Nathalie Meindre, (Maison des artistes), Assistante du président de la Maison des Artistes
- Laurent Merlet, avocat, spécialisé dans le droit d'auteur et droit d'image
- Carlos Muñoz Yagüe, vice président de l'Union des Photographes
- Françoise Paviot, galeriste de Photographie, commissaire d'exposition
- André Rouillé, maître de conférences HDR à l'Université Paris 8, théoricien de la photographie et de l'art contemporain
- Dominique Sagot-Duvaurox, professeur de sciences économiques à l'Université d'Angers, directeur du GRANEM.
- Ann Stouvenel, Présidente D'arts en résidence – Réseau national/ Les résidences d'artistes en France
- Elise Weisselberg, Avocat à la cour

## 3- Pour les étudiants de M1 et M2 dans le cadre de cours de photographie en langue anglaise ou de cours de pratique et réalisation photographiques :

- Richard Billingham, photographe anglais
- John Davies, photographe anglais
- Leah Gordon, photographe anglais
- Daniel Blaufuks, photographe portugais
- Karl Hoffman, photographe américain
- Sabelo Mlangeni, photographe sud-africain

## 4 – Pour les étudiants de M2 et Doctorants, dans le cadre de l'Atelier de recherche Inter-universitaire Paris 8/Paris 1 à l'INHA :

- Renaud Auguste-Dormeuil, artiste
- Philippe Bazin, photographe
- Alexandre Castant, essayiste
- A.L Broyer, N. Comment, A. da Cunha, M. Maurel de Maillé, photographes
- Cosimo Chiarelli, théoricien
- Arnaud Claass, photographe
- Denis Darzacq, photographe
- Tom Drahos, photographe, cinéaste
- Agnès Geoffray, artiste
- Hélène Giannecchini, historienne de l'art et commissaire d'exposition
- Myriam Gourfink, chorégraphe, danseuse
- Anne Immelé, photographe
- Valérie Jouve, artiste
- Vincent Lavoie, historien de la photographie
- Guillaume Lemarchal, photographe
- Manuela Marques, photographe
- Corinne Mercadier, photographe
- Olivier Menanteau, artiste
- Christian Milovanoff, photographe
- Frédéric Nauczyciel, artiste visuel
- Eric Poitevin, photographe
- Bénédicte Ramade, commissaire d'expositions
- Eric Rondepierre, photographe
- Jacqueline Salmon, photographe
- Benjamin Pitcho, avocat à la cour
- Catherine Poncin, photographe
- Gilles Saussier, photographe
- Patrick Tosani, photographie
- Paul Pouvreau, photographe

## Partenariats culturels

Sont en cours des partenariats culturels de lieux de la région parisienne promouvant l'art contemporain et de nombreuses activités professionnelles où les étudiants peuvent être amenés à tisser à leur tour des liens professionnels.

- Ville Ouverte (Paris 75010)

- Mains d'œuvres (Saint-Ouen)

- qui a déjà accueilli en 2011-2012, en 2013-2014, en 2014-2015 l'exposition de la promotion des étudiants du Master Photographie et Art contemporain,

- ainsi que, depuis 2011 le cycle de conférences du cursus M1, autour des métiers de la photographie.

- MAC VAL (Musée d'Art Contemporain, Val de Marne) à Ivry-sur-Seine

- qui a accueilli en 2009, la journée d'étude consacrée à « la photographie mise en espace/ la mise en espace de la photographie ». Et qui a accueilli de nouveau le 8 et 9 octobre 2015, deux journées d'étude.

- Espace des arts sans frontières (Paris, 75019)

- qui a accueilli l'exposition de la promotion des diplômés du Master Photographie et Art contemporain de l'année 2011-2012

- Ecole nationale Supérieure Louis Lumière (Saint Denis)

- qui a accueilli, en 2014, la journée d'étude consacrée à « Que fait (faire) la photographie? » ainsi que l'exposition des travaux de diplômés du Master.

## International

Pour toutes informations générales se rapporter au site des relations internationales de Paris 8 :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-des-relations-et-de-la>

Toute demande de formation dans le cadre des échanges de Paris 8 avec l'international, est soumise à l'établissement d'une fiche pédagogique établie entre le cursus de la formation Photographie et celui de l'établissement à l'étranger. Elle est avisée par le référent aux relations internationales du département Photographie et fixe les conditions de départ à l'étranger (obtention du M1 dans sa totalité (60 ECTS) et 12 de moyenne minimum au dossier de détermination du M1, ainsi que les cours et équivalents ECTS que l'étudiant aura à suivre, à obtenir ou en équivalence suite à son séjour à l'étranger).

## Débouchés de la formation

Si la formation Photographie par la validation de la Licence parcours Photographie et le Master mention Arts Plastiques parcours Photographie et Art contemporain, ouvre à un champ large de débouchés professionnels dans les domaines des métiers de l'image, de la pratique artistique aux multiples professions où l'image photographique trouve ses usages et ses plus contemporains domaines d'application, elle est la seule en France à être reconnue en tant que diplôme universitaire croisant et la théorie et la pratique photographique.

Aussi, si les domaines culturels, artistiques, industriels, sont les premiers demandeurs d'étudiants ayant acquis une solide compétence en culture et pratique photographiques, ils peuvent aussi solliciter les étudiants du Master Photographie et Art contemporain dans leur capacité à créer eux-mêmes de nouveaux métiers avec et grâce à la photographie. De l'exposition à la diffusion de l'image photographique sous toutes ses formes, de la critique à la sélection professionnelle de l'image photographique dans le cadre d'événements artistiques, culturels, médiatiques, de la prise de vue en studio au travail de commande, de l'engagement dans des collectifs photographiques à l'expression artistique revendiquée, la formation photographie de Paris 8 se veut des plus complètes pour permettre à l'étudiant de trouver sa voie artistique et professionnelle dans les métiers de l'image en perpétuelle mutation.

Le master Photographie et Art contemporain prépare à être artiste, auteur, acteur de son propre cheminement avec la photographie.

- artistes
- photographes professionnels indépendants ou en collectif
- critiques spécialisés en photographie
- iconographes
- agents de photographes
- médiateurs culturels
- journalistes

Pour les projets hors-cursus d'étudiants, existe un Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives d'Etudiants (FSDIE) qui propose une aide financière. (6 commissions annuelles).

S'adresser à la Maison des étudiants - Paris 8

# BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

## OUVRAGES GENERAUX

- ADAMS Robert, Essais sur le beau en photographie, Périgueux, éd. Fanlac, 1996
- BAILLY Jean-Christophe, L'Instant et son ombre, Paris, Seuil, 2008
- BAJAC Quentin, Après la photographie ? De l'argentique à la révolution numérique, Gallimard, 2010
- BAQUE Dominique, La Photographie plasticienne : un art paradoxal, Paris, Editions du Regard, 1998
- BAQUE Dominique, La photographie plasticienne : l'extrême contemporain, Paris, Editions du Regard, 2004
- BARTHES Roland, La Chambre claire, L'Etoile, 1980, réédition Gallimard 1989, Le Seuil 2002
- BELTING Hans, Pour une anthropologie des images, NRF, Gallimard, 2004
- BENJAMIN Walter, L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique, Paris, Gallimard, 2008
- BOUILLOT René, Cours de photographie numérique, principes, acquisition et stockage, Paris, éd. Dunod, 2009
- BOURDIEU Pierre, Un art moyen, Paris, Les Editions de Minuit, 1965
- BRIGHT Susan, La Photographie contemporaine, Paris, Textuel, 2005
- CHEVRIER, Jean-François, Entre les beaux-arts et les médias, photographie et art moderne, Paris, éditions L'Arachnéen, 2010
- COTTON Charlotte, La photographie dans l'art contemporain, Thames & Hudson, 2005
- DAVAL Jean-Luc, La photographie, histoire d'un art, ed. Skira, 1982
- DEBAT Michelle, L'impossible image. Photographie, danse, chorégraphie, Bruxelles, La Lettre volée, coll. Essais, 2009
- DEBAT Michelle, La photographie en vecteur, Paris, Ligeia, n° 49-52, 2004
- DEBAT Michelle, La photo-graphie et le livre, Paris, éd. Trans-Photographic-Press, 2003
- DEBAT Michelle, Photographie & danse, Paris, Ligeia, n° 113-116, 2012
- DE FERRIÈRES Michel, Elements de technologie pour comprendre la photographie (arg/num), éd. VM, 2004
- DUBOIS Philippe, L'acte photographique et autres essais, Paris, Nathan, 1990
- DURAND Régis, Le regard pensif : lieux et objets de la photographie, Paris, Ed. La différence, réédition 2002
- DURAND Régis, Letemps del'image:essaissurlesconditionsd'unehistoiredesformesphotographiques, Paris, Ed. La différence, 1995
- FREUND Gisèle, Photographie et société, Paris, Seuil, collection « Points Histoire », n°15. 1974
- FRIZOT Michel, Nouvelle histoire de la photographie, Paris, Bordas, 1995
- GATTINONI Christian et VIGOUROUX Yannick, La photographie contemporaine, Scala, 2005
- GERVAIS Thierry et Gaëlle MOREL, La Photographie, histoire, techniques, art, presse, Paris, Larousse, collection Comprendre et Reconnaître, 2008
- GREENBERG Clément, Art et Culture (essais critiques), Paris, éd. Macula, 1988
- KRAUSS Rosalind, Le photographique : pour une théorie des écarts, Paris, Macula, 1990
- KRAUSS Rosalind, L'inconscient optique, Paris, éd. Au même titre, 2002
- LEMAGNY Jean-Claude et ROUILLE André, Histoire de la photographie, Paris, Bordas, 1986
- LEMAGNY Jean-Claude, L'ombre et le temps « Essai sur la photographie comme art », Préface de Gilles Mora. Collection essais et recherches. Nathan, 1992
- LIPKIN Jonathan, la révolution numérique, une nouvelle photographie, Paris, Editions de La Martinière, 2005
- LUGON Olivier, Le « style documentaire » d'August Sander à Walker Evans 1920-1945, Paris, Macula, 2001
- MICHAUD Philippe-Alain, Aby Warburg et l'image en mouvement, Paris, éd. Macula, 1998
- MORA Gilles, Petit lexique de la photographie, ed. AbbevillePress, 1998
- MORA Gilles, La Photographie américaine, 1958-1980, Paris, Seuil, 2007
- POIVERT Michel & GUNTHERT André, L'Art de la photographie, Paris, éd. Citadelles/Mazenod, 2007
- POIVERT Michel, La photographie contemporaine, Paris, Flammarion, 2003
- RANCIÈRE Jacques, Le Spectateur émancipé, éd. La Fabrique, Paris, 2008
- ROUBERT Paul-Louis, L'image sans qualités. Les beaux-arts et la critique à l'épreuve de la photographie 1839-1859, Paris, Monum, 2006
- ROUILLÉ André, La photographie en France, textes et controverses : une anthologie 1816-1871, Paris, éd. Macula, 1989
- ROUILLE André, La photographie : Entre document et art contemporain, Paris, Gallimard, coll. Folio Essai, 2005
- SCHAEFFER Jean-Marie, L'image précaire, du dispositif photographique, Paris, Seuil, 1987
- SONTAG Susan, Sur la photographie, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 2008
- SOULAGES François, Esthétique de la photographie, ed. Nathan Université, 1998
- SOULAGES François, Photographie & contemporain, Paris, L'Harmattan, 2009
- TISSERON Serge, Le mystère de la chambre claire : photographie et inconscient, Belles Lettres, 1996, Flammarion, 1999

## CATALOGUES D'EXPOSITIONS

L'invention d'un art, L'invention d'un art, (dirigé par A. SAYAG et J-C. LEMAGNY), Paris, Centre Georges Pompidou / Adam Biro, 1989  
Bernd et Hilla Becher, Centre Pompidou, 2004  
Sophie Calle, Centre Pompidou, 2003  
Andreas Gursky, Centre Pompidou, 2002  
Jeff Wall, Figures and places, selected works from 1978-2000, Museum für Modern Kunst, Francfort/Main, Prestel, Munich, London, New York, 20  
Jean-Marc Bustamante - œuvres photographiques 1978-1999, Centre national de la photographie, 1999  
Cindy Sherman, Paris, Thames & Hudson, 1998  
Thomas Ruff, Paris, Centre national de la Photographie, 1997  
Suzanne Lafont, Galeries nationales du Jeu de Paume, 1992

## LIVRES ET ECRITS D'ARTISTES

Suzanne Lafont, Appelé par son nom, Actes Sud, Arles, 2003  
Jeff Wall, Essais et entretiens 1984-2001, ENSBA, Paris, 2001  
Les livres de Sophie Calle, publiés aux éditions Actes Sud

## COLLECTIONS, REVUES, DICTIONNAIRES

ART PRESS qui consacre régulièrement des numéros à la photographie  
BEAUX-ARTS Magazine, Qu'est-ce que la photographie aujourd'hui ?, Paris, 2007, Beaux-Arts magazine Editions  
Collection «PHOTO-POCHE ». CNP, Paris, 1983 et suivantes. Particulièrement « Histoire de voir » 3 tomes 1989 et « De la photographie comme un des Beaux-Arts » n° 38, 1989  
DICTIONNAIRE mondial de la photographie. Paris, Larousse, 1994  
ÉTUDES PHOTOGRAPHIQUES. Paris, Société Française de photographie, 1996 et suivantes  
HISTORY of PHOTOGRAPHY, revue internationale d'histoire de la photographie  
INFRA-MINCE, revue de l'ENSP Arles , éditions ENSP/Actes Sud  
LA PART DE L'ŒIL, Académie Royale de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles  
LA RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE. Paris Audiovisuel, entre 1987 et 1996  
LES CAHIERS DE LA PHOTOGRAPHIE. Paris, La plume, entre 1981 et 1994  
LES CAHIERS du Musée NATIONAL d'ART MODERNE, Centre Georges Pompidou  
LIGEIA, dossier sur l'art. Paris, CNRS, depuis 1988  
MARGES, revue d'art contemporain, PUV, Paris 8  
MOUVEMENT, La revue indisciplinée, Paris  
Nouvelle REVUE d'ESTHÉTIQUE, Paris  
RECHERCHES EN ESTHÉTIQUE. Paris-CEREAP-Paris1/IUFM Martinique, depuis, 1997  
REVUE de l'ART, revue internationale d' Histoire de l'Art, CNRS  
RUE DESCARTES, collège international de philosophie, PUF  
Site d'art contemporain: (dir. A. Rouillé) [www.paris-art.com](http://www.paris-art.com)



# Le parcours Doctorat Esthétique, Sciences et Technologies des Arts Spécialité Arts Plastiques et Photographie

1- Généralités sur le doctorat domaine Arts, mention Arts Plastiques, option Photographie

Le doctorat spécialité Arts Plastiques et Photographie fait partie de l'offre de formation de l'équipe doctorale EDESTA (École Doctorale Esthétique, Science et Technologie des Arts) de l'Université de Paris 8 (<http://www-edesta.univ-paris8.fr/>).

L'inscription à la 1<sup>o</sup> année de thèse se fait sur présentation de l'autorisation délivrée par le service des doctorats.

Le futur doctorant doit être en mesure de présenter son procès-verbal de réussite au Master Arts, mention Arts Plastiques, parcours Photographie et Art contemporain de Paris 8 ou tout autre Master relevant des Arts Plastiques. Mais l'acceptation en 1<sup>o</sup> année de thèse est sujette à l'accord d'un directeur de recherche qui aura accepté de diriger la thèse.

Le choix du sujet de thèse est fait sur présentation d'un projet de recherche par le candidat et après acceptation du directeur de thèse. Le projet de recherche pourra s'articuler avec le projet scientifique de l'EA 4010, AICA. Le directeur de thèse veillera à ce que le projet soit défini de manière scientifique et originale afin de pouvoir défendre sa faisabilité dans les trois années qui régissent l'obtention du doctorat. Des dérogations peuvent être demandées à titre exceptionnel (doctorants salariés, spécificité de la recherche, déplacements à l'étranger...)

Le doctorant devra chaque année établir un rapport faisant état de l'avancement de ses travaux qu'il soumettra à son directeur de thèse.

Le doctorant sera amené à exposer l'avancée de ses travaux dans le cadre du séminaire de recherche de son directeur de thèse ainsi que dans le cadre des séminaires de l'équipe de recherche EA 4010 (cf : brochure du département d'Arts Plastiques).

Le doctorant participera aux journées d'études et aux colloques organisés par son directeur de recherche et par les autres directeurs de recherche de l'EA 4010 et sera sollicité dans le cadre de publications scientifiques.

Le directeur de recherche informe les doctorants des possibilités de financements de la thèse (allocations temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), bourses et allocations diverses..)

Les textes réglementaires des études et formations doctorales sont consignés dans « La charte des thèses de l'université Paris 8 » (cf : Arrêté du 13 septembre 1998).

Se reporter au site de l'EDESTA de Paris 8 et à la brochure du département d'Arts Plastiques, Master et Doctorat pour toute autre précision administrative.

## 2- Le doctorat mention Arts Plastiques, option photographie dans la formation Photographie de Paris 8

Il peut s'inscrire dans la poursuite d'un travail de recherche en pratique et en théorie de la photographie mis en œuvre pour l'obtention du Master Arts, mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain mais aussi dans la poursuite de tout travail de recherche relevant d'un niveau Master 2.

Il peut être soit un doctorat purement théorique autour d'une problématique où la photographie sera l'objet d'étude principal, soit un doctorat « mixte » où la pratique et la théorie seront dans une même dynamique de recherche. La pratique posera des questions que la théorie sera à même de problématiser dans une perspective innovante dans le champ de la photographie et de l'art contemporain.

Au sein du département Photographie, la direction du mémoire de doctorat se fait avec Michelle Debat, professeure des Universités.

Directrice de l'EDESTA, ED 159 :  
Isabelle Ginot, Professeure des Universités

Bureau D 219  
33 (0)1 49 40 73 67

Secrétariat d'EDESTA :  
Nathalie Meziane  
bureau D 218  
33 (0)1 49 40 73 66  
nathalie.meziane@univ-paris8.fr

Site de l'EDESTA :  
[www.edesta.univ-paris8.fr](http://www.edesta.univ-paris8.fr)

Directeur de l'EA 4010, AIAC,  
Laboratoire Art des images  
et art contemporain :  
Eric Bonnet,  
Professeur des Universités

Directeurs de recherche  
de la formation Photographie :  
Michelle Debat,  
Professeure des Universités  
François Soulages,  
Professeur des Universités  
(formation Arts Plastiques)

SÉMINAIRE Paris 8 / INHA pour Master 2 et doctorants en  
Arts plastiques :  
« Séminaire de recherche : Acte et Photographie »  
dirigé par Michelle Debat

Université Paris 8, Labo EA 4010 AIAC Arts des images & art contemporain  
Michelle Debat, PR  
« Séminaire de recherche : Acte et Photographie »  
DOMAINE ART ACTUEL / PHOTOGRAPHIE

Séminaire Masters/Doctorants, Université Paris 8 / INHA:  
Lundi de 17h30 - 20h  
Bi-mensuel

## Calendrier universitaire 2017 2018 - UFR ARTS, PHILOSOPHIE, ESTHETIQUE

Septembre 2017		Octobre 2017		Novembre 2017		Décembre 2017		Janvier 2018	
01 V		01 D		01 M Toussaint		01 V		01 L Jour de l'An	
02 S		02 L Rentrée semestre1		02 J (5)		02 S		02 M	
03 D		03 M		03 V		03 D		03 M	
04 L		04 M (1)		04 S		04 L		04 J	
05 M		05 J		05 D		05 M (10)		05 V	
06 M		06 V		06 L		06 M		06 S	
07 J		07 S		07 M (6)		07 J		07 D	
08 V		08 D		08 M		08 V		08 L	
09 S		09 L		09 J		09 S		09 M récupération des cours	
10 D		10 M (2)		10 V		10 D		10 M	
11 L		11 M		11 S Armistice 1918		11 L		11 J	
12 M		12 J		12 D		12 M (11)		12 V	
13 M		13 V		13 L		13 M		13 S	
14 J		14 S		14 M (7)		14 J		14 D	
15 V		15 D		15 M		15 V		15 L	
16 S		16 L		16 J		16 S		16 M intensifs	
17 D		17 M (3)		17 V		17 D		17 M	
18 L		18 M		18 S		18 L		18 J	
19 M intensifs		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 M		20 V		20 L		20 M		20 S	
21 J		21 S		21 M (8)		21 J (12)		21 D	
22 V		22 D		22 M		22 V fin du 1er semestre		22 L	
23 S		23 L		23 J		23 S		23 M intensifs	
24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 L		25 M (4)		25 S		25 L Noël		25 J	
26 M Pré-rentrée (13)		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 M		27 V		27 L		27 M		27 S Session 1	
28 J		28 S		28 M (9)		28 J		28 D	
29 V		29 D		29 M		29 V		29 L Rentrée semestre2	
30 S		30 L		30 J		30 S		30 M (1)	
		31 M				31 D		31 M	

Fermeture  
de l'université

Cours = 12Sem = 12Sem

Récupération cours /  
Cours intensifs

Vacances  
Education Nationale

## Calendrier universitaire 2017 2018 - UFR ARTS, PHILOSOPHIE, ESTHETIQUE

Février 2018		Mars 2018		Avril 2018		Mai 2018		Juin 2018		Juillet 2018		Août 2018	
01 J		01 J		01 D Pâques		01 M Fête du Travail		01 V		01 D		01 M	
02 V		02 V		02 L Lundi de Pâques		02 M (12)		02 S Session 1		02 L		02 J	
03 S		03 S		03 M		03 J		03 D		03 M		03 V	
04 D		04 D		04 M (10)		04 V		04 L		04 M		04 S	
05 L		05 L		05 J		05 S		05 M		05 J		05 D	
06 M (2)		06 M		06 V		06 D		06 M		06 V		06 L	
07 M		07 M (6)		07 S		07 L		07 J		07 S		07 M	
08 J		08 J		08 D		08 M Victoire 1945		08 V		08 D		08 M	
09 V		09 V		09 L		09 M (13)		09 S		09 L		09 J	
10 S Saisie des notes		10 S		10 M		10 J Ascension		10 D		10 M		10 V	
11 D		11 D		11 M (11)		11 V fin du 2nd semestre		11 L		11 M		11 S	
12 L		12 L		12 J		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 M (3)		13 M		13 V		13 D		13 M		13 V		13 L	
14 M		14 M (7)		14 S		14 L		14 J		14 S Fête Nationale		14 M	
15 J		15 J		15 D		15 M		15 V Saisie des notes		15 D		15 M Assomption	
16 V		16 V		16 L		16 M récupération des cours		16 S		16 L		16 J	
17 S		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 V Session 2	
18 D		18 D		18 M Intensifs		18 V		18 L		18 M		18 S	
19 L		19 L		19 J		19 S		19 M		19 J		19 D	
20 M		20 M		20 V		20 D Pentecôte		20 M		20 V		20 L	
21 M (4)		21 M (8)		21 S		21 L Lundi de Pentecôte		21 J		21 S		21 M	
22 J		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D		22 M	
23 V		23 V		23 L		23 M		23 S		23 L		23 J	
24 S		24 S		24 M		24 J Intensifs		24 D		24 M		24 V	
25 D		25 D		25 M		25 V		25 L		25 M		25 S	
26 L		26 L		26 J		26 S		26 M		26 J		26 D	
27 M		27 M (9)		27 V		27 D		27 M		27 V		27 L	
28 M (5)		28 M Semaine des arts		28 S		28 L		28 J		28 S		28 M	
		29 J		29 D		29 M		29 V		29 D		29 M	
		30 V		30 L		30 M Intensifs		30 S		30 L		30 J	
		31 S				31 J				31 M		31 V	

# Université Paris 8

## Calendrier département photographie

### 2017-2018

#### Périodes des deux semestres (2 x 13 semaines de cours)

Premier semestre : 25 septembre - 22 décembre 2017

(attention : pas de vacances d'automne)

Second semestre : 29 janvier 2018 - 11 mai 2018

(attention : cours intensif Anglais M1 : 22-26 janvier 2018 et conférences pro M2 le 22 janvier 2018)

#### Vacances et journées fériées

Toussaint : mercredi 1er novembre 2017

Vacances de Noël : 23 décembre - 7 janvier 2018

Lundi de Pâques : 2 avril 2018

Vacances de printemps : 14 avril - 1 mai 2018 (fermeture de l'université : du 21 au 30 avril 2018)

Fête du travail : mardi 1er mai 2018

Victoire : mardi 8 mai 2018

Ascension : jeudi 10 mai 2018

Pentecôte : lundi 21 mai 2018

#### Septembre 2017

Lundi 25 septembre 2017, 9 h 30

Rentrée, accueil des étudiant.e.s, début des cours

Vendredi 29 septembre 2017, 12 h

Présentation Mains d'oeuvres (stages) - M1 et M2

Présentation Diaph 8 (association des étudiant.e.s)

#### Octobre 2017

Lundi 9 octobre 2017

INHA

Lundi 23 octobre 2017

INHA

#### Novembre 2017

Mercredi 1er novembre 2017

Toussaint

Lundi 6 novembre 2017

INHA (Jocelyne Alloucherie)

Lundi 20 novembre 2017

INHA (Yuki Onodera & Aki Lumi)

#### Décembre 2017

Lundi 4 décembre 2017

INHA (Anne Lacoste & Sophie Webel)

Lundi 18 décembre 2017

INHA (Ismaïl Bahri)

Vendredi 22 décembre 2017

Fin des cours du premier semestre

#### Janvier 2018

Lundi 8 - 12 janvier 2018

Semaine de rattrapages et de contrôles

Lundi 15 - 22 janvier 2018

Notes Apogée

Lundi 22 - vendredi 26 janvier 2018

Cours intensif Anglais M1 (Samuel Kirszenbaum)

Lundi 22 janvier 2018

Conférences pro M2

Vendredi 26 janvier 2018

Réunion du département (9 h 30 >)

Jurys 1 L3, M1 et M2 (14 h >)

Lundi 29 janvier 2018

Début des cours du second semestre

Lundi 29 janvier 2018

INHA

#### Février 2018

Samedi 10 février 2018

Journées Portes Ouvertes Paris 8

Lundi 12 février 2018

INHA

Lundi 26 février 2018

INHA

### **Mars 2018**

Lundi 5 mars 2018	Ouverture des inscriptions (candidatures 2018-2019)
Lundi 26 mars 2018, 17 h 30	Informations sur le Master pour les L3
Lundi 12 mars 2018	INHA
Lundi 26 mars 2018	INHA
Lundi 26 - 30 mars 2018	Semaine des arts
Jeudi 29 - 30 mars 2018	Exposition des diplômé.e.s de 2017 à Mains d'Oeuvres
Jeudi 29 mars 2018	Vernissage exposition des diplômé.e.s à Mains d'Oeuvres
Jeudi 29 et vendredi 30 mars 2018	Conférences pro M1 à Main d'Oeuvres

### **Avril 2018**

Lundi 2 avril 2018	Lundi de Pâques
Lundi 16 avril 2018	INHA
Lundi 30 avril 2018	INHA

### **Mai 2018**

Vendredi 4 mai 2018	Fermeture des inscriptions des dossiers de candidature
Lundi 7 mai 2018	INHA (?)
Vendredi 11 mai 2018	Fin des cours du second semestre
Vendredi 11 mai 2018 (au plus tard)	Rendus 1 des mémoires M1, M2 et mémoires tutoré L3 (dans les cours des directeurs / directrices de recherche)
Lundi 14 - vendredi 18 mai 2018	Semaine de rattrapage
Jeudi 17 et vendredi 18 mai 2018	Présentations des projets tutorés L3
Vendredi 25 mai 2018 (au plus tard)	Saisi des notes
Lundi 28 mai 2018	Mise à disposition pour l'examen des dossiers de candidature

### **Juin 2018**

Vendredi 1er juin 2018	Jurys 1 / 2
Jeudi 7 juin 2018	Jury pré-sélection des dossiers de candidature
Vendredi 8 juin 2018	Rendus 2 des mémoires M1 et M2
Jeudi 21 - vendredi 22 juin 2018	Auditions candidatures
Lundi 25 - jeudi 28 juin 2018	Soutenances M2
Vendredi 29 juin 2018	Réunion du département (9 h 30 >) Jurys 2 L3, M1 et M2 (14 h >)

### **Juillet 2018**

2-6 juillet 2018	Informations sur acceptation ou refus candidatures 2018 / 2019
------------------	--



# Modalités des stages pour le Master

## STAGES OBLIGATOIRES DE MASTER

### CONVENTIONS DE STAGE et INFORMATIONS A L'USAGE DES ETUDIANTS DE MASTER 1 ET 2

- Vous demandez au secrétariat une convention de stage RECENTE. On vous donne une convention papier en 1 seul exemplaire (4 rectos).
- Photocopier en 2 exemplaires supplémentaires le document pour obtenir les 3 exemplaires nécessaires. Il y en aura un pour le secrétariat, un pour l'étudiant un pour l'entreprise.
- OBLIGATOIRE : une attestation de Responsabilité Civile ORIGINALE qui couvre la période concernée par le stage (elle est liée à l'assurance habitation, qui peut figurer dans les services assurés par les mutuelles étudiantes), et une COPIE de la Carte d'étudiant de l'année en cours.
- Remplir les 3 exemplaires correctement, servir toutes les rubriques et signer à l'emplacement de l'étudiant
- Faire signer les 3 exemplaires d'abord par l'entreprise autant que faire se peut. Et les amener au secrétariat
- Le secrétariat se charge de faire signer les 3 ex par le professeur Responsable de L'UFR (Unité de Formation et de Recherches) Vous reviendrez chercher vos conventions signées au secrétariat

### NOTICE CONCERNANT LES STAGES EN MASTER

#### Considérations générales

Le cursus du Master d'Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain contient l'obligation d'effectuer un stage (UE professionnalisation) :

- soit un stage long (entre 175h minimum et 220h maximum) = 10 ECTS
- soit deux stages courts ( la durée des deux stages devant compter 175h minimum et 220h maximum), 2x5 ECTS =10 ECTS

Le(s) stage(s), à l'initiative des étudiants qui doivent trouver une entreprise et/ou une structure professionnelle d'accueil, doivent se dérouler dans le secteur professionnel de la photographie et/ou du monde de l'art et de la culture. À ce titre la liste des invités lors des cycles conférences professionnelles M1 donne une indication des secteurs d'activité autorisés pour un stage.

Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage entre l'organisme professionnel, l'université et l'étudiant. Le stage peut être fait en France et à l'étranger.

#### Conventions de stages

Pour obtenir une convention de stage :

- Dans un premier temps prendre rendez-vous avec le responsable des stages du département Photographie (cf: Organigramme du département Photographie) afin que puisse être discutée la pertinence du stage et que soit vérifiée la compatibilité des emplois du temps, professionnel et universitaire. La présence en cours étant obligatoire, l'emploi du temps universitaire reste prioritaire sur celui du stage.
- Dans un second temps, faire signer un document par le responsable des stages, attestant de la présence de l'étudiant à tous les cours en période de stage, et le présenter au secrétariat du département Photographie afin d'obtenir la convention de stage.

Vous photocopiez la convention de stage en deux exemplaires supplémentaires et ainsi obtiendrez trois exemplaires, un pour le secrétariat de l'université, un pour l'organisme professionnel et un pour vous-même. Après avoir rempli les trois exemplaires selon les rubriques données et les avoir signées (signature de l'étudiant), vous les ferez signer par l'entreprise puis vous les déposerez au secrétariat qui les fera remonter pour signature au directeur de l'UFR. Vous les récupérez afin de distribuer les exemplaires à chaque destinataire : un pour l'entreprise, un pour l'université, un pour vous-même.

À noter : il est obligatoire de se munir d'une attestation de responsabilité civile originale qui couvre la période concernée par le stage (elle est liée à l'assurance habitation, pouvant figurer dans les services assurés par les mutuelles étudiantes) ainsi que d'une copie de la carte d'étudiant de l'année en cours.

(voir le facsimilé de la demande de convention).

#### Durée des stages, répartition des stages

La durée totale du/des stage(s) est de 175h obligatoires minimum. Dans le cas où l'étudiant souhaite effectuer deux stages, ceux-ci doivent comporter une durée minimale de trois semaines chacun. Il n'est pas possible de faire plus de deux stages (sauf en M2 avec accord exceptionnel du responsable des stages sous réserve du niveau pédagogique de l'étudiant et de la validation de ses EC). Les stages peuvent débuter en Master 1.

## Rapport de stage et évaluation

Les étudiants sont suivis durant le déroulement du stage par le responsable des stages qui évalue par une note à la fin de l'année les rapports de stage rédigés. (Chaque stage fait l'objet d'un rapport de stage).

Les rapports de stage sont rendus au plus tard lors du dépôt de mémoire de M2.

- La mise en forme du rapport doit se faire sur logiciel informatique (corps de la police de taille 12 / interligne de 1,5 / marges en haut, en bas, à gauche et à droite de 2,5 cm/ pagination / texte justifié).

- Il est demandé au minimum dix pages de texte accompagnées et enrichies d'une iconographie, de documentation et des éventuelles réalisations/productions faites pendant le stage.

- Le rapport de stage a comme objectif d'une part de rendre compte des activités durant le stage et des acquis de compétences, d'autre part de mettre en perspective cette expérience avec le parcours personnel.

- Il se présente comme un mémoire universitaire comprenant une introduction, un développement articulés sur des parties distinctes, une conclusion ainsi qu'un sommaire (ou table des matières) et une bibliographie. La page de garde contient le nom et prénom de l'étudiant, l'intitulé du stage (ou titre du poste), les dates et les périodes du stage, le nom de l'entreprise ainsi que le nom de l'université, du diplôme, du département et de l'UFR. Des légendes précises rattachées aux visuels et une table des annexes en agrémentent la lecture. En début de rapport, il est conseillé de mentionner des remerciements destinés aux tuteurs, aux personnes ayant éventuellement joué un rôle important durant le stage, et aux enseignants référents. Ces remerciements font mention du nom et du poste de chaque personne.

- L'introduction pourra comporter une présentation de l'entreprise (taille, histoire, structure, une contextualisation de sa position au sein de son secteur d'activité, un état de santé de son secteur d'activité (pouvant mener à réaliser des recherches) ainsi que les motivations initiales de l'étudiant.

- Le développement ne devra pas reposer sur le récit de la vie quotidienne dans l'entreprise mais devra permettre de tirer un bilan de la mission (objectifs, méthodes, moyens employés, résultats obtenus, difficultés rencontrées, enjeux et interlocuteurs). Les axes d'analyse sont les suivants:

- énonciation de l'objectif du stage (ou problématique): il ne s'agit pas simplement de dire quelles sont les raisons pour lesquelles on a choisi ce stage mais de le présenter dans le prolongement des connaissances déjà acquises. Toute la difficulté consiste à isoler une question, un sujet, une méthode que l'activité professionnelle va permettre d'aborder sous un angle différent, qui va apporter une «valeur ajoutée» à ces connaissances préalables.

- énonciation des constats du stage et initiatives à partir de ce dernier: cela regroupe d'une part tout ce que le stage a permis d'acquérir comme compétences et expériences (quelles tâches effectués? quelles choses apprises?) mais aussi de l'autre les directions de travail et de recherche qu'il a enclenchées (où trouver les réponses aux questions ouvertes par ce stage? possibilité de faire des interviews avec des acteurs du monde professionnel, recherche sur d'autres structures, lecture d'ouvrages, etc).

- description des difficultés rencontrées et des solutions apportées.

- La conclusion permet de tirer un bilan sur le stage mais aussi cherche à formuler de façon plus claire et détaillée les intentions professionnelles. Quelles sont les nouvelles pistes de recherche d'emploi? Comment se profile le projet professionnel? Quelle va être la méthode pour y parvenir? Quelles en seraient les nouvelles problématiques?

Dans ces rapports de stage, l'exercice de rédaction ne constitue pas en un simple descriptif de l'entreprise ou des tâches que l'étudiant a pu effectuées, mais vise à mettre en avant un constant aller-retour entre les connaissances acquises à l'université et les compétences nécessaires au travail en entreprise. Qu'est-ce que cette expérience en entreprise a pu apporter ? En quoi la formation universitaire a-t-elle permis une valeur ajoutée en entreprise ? Comment aborder l'acquis de connaissances universitaires après la période du stage ?

A JOINDRE AU(X) RAPPORT(S) fiches d'évaluations à remplir par le tuteur de stage et à insérer obligatoirement à la fin du rapport ainsi que l'évaluation par le stagiaire de la structure d'accueil.

(Voir les facsimilés des fiches d'évaluation).

## Dispense (exceptionnelle) de stage

Dans le cas où l'étudiant possède déjà une expérience professionnelle ayant fait l'objet d'un contrat avéré dans les domaines couvrants l'ensemble des débouchés du master mention arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain, il peut être dispensé de stage. (Nous attirons l'attention que seule une activité qui témoigne d'un réel engagement professionnel ainsi que d'une connaissance approfondie du milieu d'insertion professionnelle (et non un simple contrat à durée déterminée ayant fait lieu d'une rémunération) peut donner lieu à une dispense de stage).

En outre, cette dispense fait l'objet d'un entretien préalable avec les responsables des stages et ce avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire en cours. S'il y a justification de dispense et dérogation exceptionnellement accordée, celle-ci est actée via un formulaire officiel, signé par le responsable des Masters mention arts plastiques.

En tout état de cause, cette dérogation ne dispense pas de la rédaction d'un rapport de stages professionnel relatant cette expérience. En effet, dans ce cas-là, est demandé à l'étudiant l'écriture d'un mémoire (25 pages hors illustrations et annexes) rendant compte de l'acquis de ses compétences et connaissances. Il ne s'agit pas d'un rapport de stage mais d'une réflexion approfondie sur le domaine professionnel dont il est question. Le contenu pourra être déterminé et précisé avec le responsable des stages.

## Date limite validation des stages

Les stages ne peuvent être validés que jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire en cours.

Aucune convention de stage ne peut être validée sans l'accord de l'enseignant référent photographie.

Après l'obtention du diplôme de M2 et la fin de validation de la carte étudiant au 31 août de l'année universitaire, il n'est plus possible d'obtenir une convention de stage dans le cadre universitaire. Voir ci-dessous l'explication détaillée :

Désormais une année universitaire débute le 1<sup>er</sup> septembre et s'achève le 31 août. Les étudiants gardent leur statut étudiant uniquement durant cette période.

Si un étudiant doit faire un stage dans le cadre de sa formation après le 1<sup>er</sup> septembre, il doit normalement se réinscrire et payer les droits de scolarité. Toutefois, si le stage s'arrête avant le 31 décembre et qu'il s'agit du dernier EC qu'il lui reste à valider pour obtenir son M2, nous acceptons de procéder à l'inscription sans faire payer les droits de scolarité afin qu'il conserve le statut d'étudiant et qu'il puisse effectuer son stage avec une convention.

Dès le mois de janvier, nous supprimons l'inscription.

S'il s'agit d'un stage qui ne s'inscrit pas dans le cadre de la formation, c'est-à-dire qu'il ne compte pas dans la moyenne et qu'il n'attribue pas de crédits ECTS, l'étudiant doit obtenir une césure pour bénéficier d'une convention de stage sans accompagnement pédagogique.

Voir ce lien concernant les conditions pour bénéficier d'une césure : <http://www.univ-paris8.fr/La-cesure>

Si l'étudiant a déjà validé son M2, il ne peut prétendre à une césure que si il est admis à s'inscrire dans une autre formation à Paris 8 en 2016-2017 et que le responsable de cette formation accepte cette césure.

S'il a terminé ses études, ce n'est pas possible.

Le ministère confirme l'impossibilité de faire un stage s'il n'est pas prévu dans la formation :

L'article L. 124-3 prévoit quant à lui, comme c'était d'ailleurs déjà le cas à l'article L. 612-8, que «Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages sont intégrés à un cursus pédagogique scolaire ou universitaire, selon des modalités déterminées par décret. Un volume pédagogique minimal de formation en établissement ainsi que les modalités d'encadrement de la période de formation en milieu professionnel ou du stage par l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil sont fixés par ce décret et précisés dans la convention de stage».

Enfin, le futur article D. 124-2 du décret pris pour l'application de la loi du 10 juillet 2014 précitée, actuellement en cours de signature, précise que «Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages définis à l'article L. 124-1 sont intégrés à un cursus de formation dont le volume pédagogique d'enseignement effectué en présence des élèves ou des étudiants est de deux cents heures au minimum par année d'enseignement. Les périodes de formation en milieu professionnel ou les stages n'entrent pas dans le décompte de ce volume pédagogique».

Facsimilé de la demande de convention de stage auprès du responsable de stage à l'université. Toujours la remplir avant une demande.

Le .....

Je soussigné (le nom du professeur responsable de stage), autorise (le nom de l'étudiant)

à retirer une convention de stage (faire en trois exemplaires) auprès du Secrétariat Photo.

Signature pour accord (responsable stages):

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Organisme d'accueil :

Date et durée du stage (en nombre de jours et/ou heures) :

Description du travail demandé durant le stage :

Emploi du temps du stage (horaires et journées de travail dans l'organisme d'accueil) :

Emploi du temps à l'université :

# GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

## PAR LE TUTEUR ENTREPRISE

### Evaluation finale

#### *I Sur le déroulement du stage*

**Echelle d'évaluation :**

*Niveau 0 : très insuffisant*

*Niveau 1 : insuffisant*

*Niveau 2 : acceptable*

*Niveau 3 : bon*

*Niveau 4 : Très bon*

<b>Comportement général du stagiaire</b>	<b>Niveau 0</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 4</b>
Intérêt et motivation					
Sociabilité, intégration dans la structure					
Assiduité, ponctualité					
Conscience professionnelle, implication					
Curiosité, ouverture d'esprit					
Esprit d'équipe, solidarité					

**Commentaires :**

<b>Qualité et efficacité du travail du stagiaire</b>	<b>Niveau 0</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 4</b>
Méthode et organisation					
Rapidité, réactivité					
Persévérance					
Rigueur, précision, soin					
<b>Commentaires :</b>					

<b>Aptitudes du stagiaire</b>	<b>Niveau 0</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 4</b>
Autonomie, esprit d'initiative					
Sens des responsabilités					
Capacité de compréhension et d'analyse					
Expression écrite					
Expression orale					
Créativité (apports d'idées, de solutions)					
<b>Commentaires :</b>					

## ***II Bilan du stage***

**Principales réalisations et acquisitions du stagiaire :** .....

.....

.....

.....

.....

**Axes d'amélioration pour le stagiaire :** .....

.....

.....

.....

**Commentaire général sur le déroulement du stage :** .....

.....

.....

.....

**Bénéfices de ce stage pour l'organisme d'accueil :** .....

.....

.....

.....

**Si l'opportunité se présente, accepteriez-vous de prendre en stage un autre étudiant de cette formation à l'avenir ?**

Oui       Non

**Expliquez :** .....

.....

**Si l'opportunité se présente, proposeriez-vous au stagiaire de le recruter ?**

Oui       Non

**Date et signature du tuteur entreprise :**

.....

# GRILLE D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

## PAR LE STAGIAIRE

### *I Qualité de l'accueil*

Concernant l'accueil que vous avez reçu lors de votre arrivée dans l'entreprise, êtes-vous :

Peu satisfait  Moyennement satisfait  Satisfait

Expliquer :

.....  
.....

Votre tuteur-entreprise vous a-t-il présenté vos missions ?

Oui  Non

Un moment a-t-il été consacré à la présentation de l'entreprise, des autres services et des membres de votre équipe ?

Oui  Non

Si oui, sous quelle forme ?

.....  
.....

### *II Qualité du suivi par le tuteur entreprise*

Avez-vous échangé régulièrement avec votre tuteur entreprise sur le déroulement du stage ainsi que sur votre travail ?

Oui  Non

Si oui, indiquer la nature des échanges :

.....  
.....

### **III Intérêt du stage**

**Votre stage vous a-t-il intéressé ?**

Oui  Non

**Pourquoi ?**

.....  
.....

**Estimez-vous que les missions que vous avez effectivement exercées ont été conformes à ce qui avait été annoncé ?**

Oui  Non

**Pourquoi ?**

.....  
.....

**Avez-vous le sentiment d'avoir acquis les compétences prévues dans la fiche descriptive du stage ?**

Oui  Non

**Pourquoi ?**

.....  
.....

**Recommanderiez-vous l'entreprise qui vous a accueilli à un autre étudiant du diplôme pour son stage ?**

Oui  Non

**Commentaires libres :**

.....  
.....

**Nom et adresse de l'entreprise :**

.....

**Coordonnées mail du tuteur entreprise :**

.....



## Annexe aux modalités de contrôle des connaissances 2017-2018

Les modalités de contrôle des connaissances ont été adoptées par la CFVU le 23 avril 2015. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

**UFR Arts, Philosophie, Esthétique**  
**Licence Arts mention Arts plastiques**  
**Parcours Photographie (L3)**  
(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

### **I – VALIDATION DES ÉTUDES**

1 –Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. *(Article 5)*

**L'évaluation entre épreuves écrite et/ou orale au fil d'un contrôle continu et terminal est déterminée par l'enseignant au sein de chaque cours, il en informe les étudiants au début du semestre.**

2 - Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. *(Articles 6 et 7)*

**Les différents types de cours (pratique/théorie/technique/projet tutoré) reposent tous sur les principes d'un contrôle continu et d'une présence obligatoire aux cours. Toutefois et selon la pédagogie du cours, il est proposé corrélativement au contrôle continu un examen terminal visant à finaliser l'obtention de l'EC.**

3 - Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. *(Article 6)*

**Pas de dispense ou aménagement, sauf au cas par cas selon situation exceptionnelle de l'étudiant – santé, handicap – et déterminé par le responsable du parcours au sein du département Photographie en début de chaque année universitaire.**

4 – Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. *(Article 7)*

*(Il s'agit généralement la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal)*

## **Moyenne faite entre la note du contrôle terminal et celle du contrôle continu.**

L'évaluation de la session 2 est déterminée par l'enseignant au sein de chaque EC (devoir sur table, dossier, réalisation pratique, etc). Ce dernier en informe les étudiants dès le début du semestre.

5 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*)

*(Stage, Mémoire...)*

**Tous les EC ouvrent à la session 2 à condition d'avoir passé la session 1. En cas d'absence à la session 1, un justificatif médical est demandé.**

6 – Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (*Article 12*)

*(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles. Une telle disposition dérogatoire doit être explicitement intégrée dans la maquette du diplôme et avoir été validée par la CFVU)*

7 - Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (*Article 8*)

**Le formulaire de renonciation doit parvenir au secrétariat avant la date de du jury (calendrier des jurys affiché au secrétariat). Il est souhaitable de prévenir l'enseignant concerné, tous les enseignants n'étant pas membres de jury.**

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 13*)

*(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant ou l'EC est proposé)*

**Réinscription l'année suivante puisque les cours n'ont qu'une occurrence annuelle.**

## **II – POURSUITE D'ÉTUDES AU NIVEAU SUPÉRIEUR**

1 - Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (*Article 14*)

*(Le minimum est fixé à 30 crédits en règle générale et peut être fixé à 48 ECTS au plus)*

**La formation en L3 étant la dernière année de licence, il faut donc 60 ECTS afin de valider cette année et valider l'obtention du diplôme.**

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (*Article 14*)

*(Passage en conditionnel (AJAC) ou redoublement avec autorisation à prendre des EC en crédits)*

### **Redoublement**

## Annexe aux modalités de contrôle des connaissances 2017-2018

Les modalités de contrôle des connaissances ont été adoptées par la CFVU le 23 avril 2015. Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation.

**UFR ARTS, PHILOSOPHIE, ESTHETIQUE**  
**Master Arts mention Arts plastiques**  
**Parcours « Photographie et art contemporain »**  
(Annexe validée par le conseil d'UFR le 15 juin 2017)

### **I – VALIDATION DES ÉTUDES**

1 –Détail du nombre d'épreuves, de leur nature (écrites/orales), de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. (*Article 5*)

**Epreuves réparties entre écrit(e)s et/ou oral(e)s, de coefficient identique ou proportionnel selon les types de cours en concertation avec l'équipe pédagogique (cf. organigramme des cours de master dans le *Guide des études* de l'année). L'étudiant en est informé par chaque enseignant dès le début des cours.**

2 - Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal. (*Articles 6 et 7*)

**Chaque enseignant, en fonction de la pédagogie ou du type de cours (pratique ou théorique), expose en début de semestre les modalités de validation de son cours par contrôle continu ou contrôle terminal ; il n'y a pas de choix possible de la part de l'étudiant. Choix**

3 - Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement. (*Article 6*)

**Pas de dispense ou aménagement, sauf au cas par cas selon situation exceptionnelle de l'étudiant – santé, handicap – et déterminé par le responsable du parcours au sien du département Photographie en début de chaque année universitaire.**

4 – Précisions relatives aux notes retenues dans le cadre de la session 2. (*Article 7*)

*(Il s'agit généralement la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et la note du contrôle terminal)*

**Moyenne faite entre la note du contrôle terminal et celle du contrôle continu, en modulant si pertinence scientifique, leurs coefficients respectifs (l'étudiant en est informé).**

5 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à la session 2. (*Article 7*)

*(Stage, Mémoire...)*

**Toutes les EC ouvrent à la session 2 (tant pour le mémoire Master 1 ou Master 2 que pour le mémoire de stage)**

6 – Cas particuliers des EC avec une note plancher de 10 (**Article 12**)

*(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles. Une telle disposition dérogatoire doit être explicitement intégrée dans la maquette du diplôme et avoir été validée par la CFVU)*

**Oui, ceci est inscrit dans la brochure annuelle du département photographie ;**

**Ex ; Passage du Master 1 au Master 2 si obtention de toutes les EC et note plancher de 12 au mémoire de Master 1**

7 - Date limite pour une demande de renonciation dans la limite de 5 EC sur l'année (**Article 8**)

**Demande de renonciation doit arriver AVANT le jury de la session**

8 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (**Article 13**)

*(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant ou l'EC est proposé)*

**Réinscription l'année suivante**

## **II – POURSUITE D'ÉTUDES AU NIVEAU SUPÉRIEUR**

1 - Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session 2. (**Article 14**)

*(Le minimum est fixé à 30 crédits en règle générale et peut être fixé à 48 ECTS au plus)*

**L'étudiant de M1 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE pour passer en M2 (60 ECTS)**

**L'étudiant de M2 doit avoir validé l'ensemble des EC et UE pour obtenir le diplôme de M2**

2 – Modalités de passage au niveau supérieur (**Article 14**)

*(Passage en conditionnel (AJAC) ou redoublement avec autorisation à prendre des EC en crédits)*

**Redoublement**



# Choix des directeurs / directrices théorie et pratique

- DÉPARTEMENT PHOTOGRAPHIE -  
- UFR ARTS, PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE -  
UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES - SAINT-DENIS  
MASTER PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

MASTER 1 PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN, Année universitaire 2016/2017

Inscription en cours de méthodologie obligatoire (l'inscription et le suivi d'un cours de méthodologie pratique et d'un cours de méthodologie théorique sont obligatoires en Master 1 Photographie et Art Contemporain).

à rendre au secrétariat avant le vendredi 19 octobre 2017

Nom et prénom de l'étudiant : .....

Numéro : .....

## COURS MÉTHODOLOGIE PRATIQUE

Nom de l'enseignant pratique :

Intitulé du cours de méthodologie pratique :

Signature de l'enseignant :

## COURS MÉTHODOLOGIE THÉORIQUE

Nom de l'enseignant théorique :

Intitulé du cours de méthodologie théorique :

Signature de l'enseignant :

Date : .....

Cachet du département

exemplaire secrétariat

# Plagiat

« Le recours de plus en plus fréquent à Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais. Le Petit Robert donne les définitions suivantes : Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc.

De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires [à l'université Paris 8, une Commission de déontologie veille sur la question]. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant. Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique. »



## **LICENCE**

Mention Arts Plastiques  
Parcours Photographie

## **MASTER**

Mention Arts Plastiques et Art Contemporain  
Parcours Photographie et Art Contemporain

## **DOCTORAT**

Esthétique, Sciences et Technologies des Arts  
Spécialité Arts Plastiques et Photographie

### **UFR 1- Arts, Philosophie et Esthétique Département Photographie**

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis

+33 (0)1 49 40 66 15  
secretariat.photographie@univ-paris8.fr  
www-artweb.univ-paris8.fr

